

CHARTRES

Votre Ville

**BALADE DE PRINTEMPS
LA VILLE EN VERT
CENTRE ADMINISTRATIF
UN ÉCRIN POUR MONTESCOT**

Construisons ensemble votre projet immobilier

CHARTRES HABITAT, 1er bailleur de la ville de Chartres,
vous écoute et vous accompagne, pour réaliser votre rêve.

Journées Portes Ouvertes
11 av. des Sablons à Chartres (appartement 12, 2^{ème} étage).
Vendredi 11 mai et Samedi 12 mai
de 11h à 17h.



Offre sous réserve de remplir les conditions d'acceptation.



Constituez votre patrimoine,

contactez notre équipe au
06 83 45 16 65

- Des logements de qualité, du T2 au T4.
- Quartier résidentielisé, présence d'un gardien.
- Accès privatif, aire de jeux.
- Menuiseries dernière génération avec traitement acoustique.
- Parkings extérieurs privatisés.
- Proximité du complexe aquatique, de Chartres Expo, des commerces, des écoles (de la maternelle au lycée).



Chartres Habitat, Pôle Accession
23 rue des Bas-Bourgs, BP 60137, 28 003 Chartres CEDEX.
Site Internet : www.chartres-logements.fr
E-mail : accession@chartres-habitat.com



Un printemps à Chartres

Les 28, 29 et 30 mars derniers, le traditionnel **Banquet des séniors** a fêté sa douzième édition. Comme chaque année, trois mille Chartraines et Chartrains sont venus partager un chaleureux moment de rencontres, de convivialité et d'échanges autour d'un repas festif. La musique, la danse et le spectacle ont rythmé ces 3 journées inoubliables. Sur le visage de certains, on ne comptait plus le nombre de printemps mais c'est bel et bien le plaisir d'être réunis qui se lisait chez tous les convives.

A Chartres, la vieillesse est et restera une chance.

Votre magazine municipal consacre ce mois-ci un dossier spécial aux nombreux parcs et espaces verts qui tapissent la ville. « **Ville quatre fleurs** » depuis 2002 et **Fleur d'or** depuis 2010, Chartres est récompensée pour la qualité et la diversité de son fleurissement ainsi que pour son engagement dans le développement durable. Eco-ville, on y dénombre 35 parcs et places végétalisées, soit près de 125 hectares entretenus, et 53 agents municipaux sont entièrement dédiés à l'amélioration du cadre de vie chartrain.

A Chartres, la nature va continuer de s'installer au cœur de la ville.

Depuis le 21 avril et pour la 9^e année consécutive, la nouvelle saison de « **Chartres en Lumières** » met à l'honneur le patrimoine chartrain, dans un parcours de 29 sites scénographiés et mis en musique.

Dans le cadre de la manifestation, cette année, la Ville lance 2 grands concours afin d'ouvrir davantage encore « Chartres en Lumières » aux nouveaux talents mais aussi aux Chartrains eux-mêmes.

« **Chartres vidéo-mapping contest** » : un concours de vidéo mapping organisé sur la façade du théâtre et ouvert à tous les jeunes scénographes.

« **Dessine-moi la gare de demain** » : un concours de dessin à réaliser sur la façade de la gare de Chartres, ouvert à tous les jeunes Euréliens.

(Voir modalités de participation à ces deux concours à l'intérieur du magazine)

Retrouvez également dans votre magazine la programmation du Théâtre de Chartres, des théâtres du Seuil, de Poche, Portail Sud, ainsi que les animations proposées à la Médiathèque, au Conservatoire de musique ou au cinéma Les enfants du paradis.

Par ailleurs, du 21 au 27 mai, participez à **Chartres en parfums 2012**. Cette année, la manifestation se distinguera des autres éditions par le lancement d'une fragrance chartraine : AUTRICA.

Une nouvelle spécialité
made in Chartres...

Jean-Pierre GORGES
Député-Maire de Chartres

Chartres.fr

10

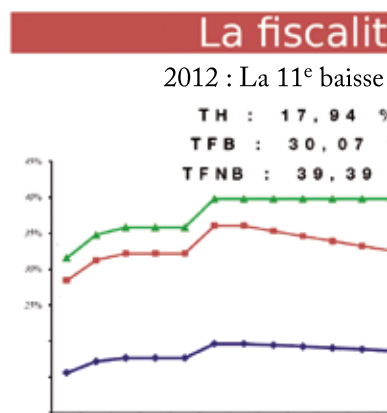
- Centre administratif : un écrin moderne pour l'Hôtel Montescot



Finances

15

- 11^e baisse des taux des impôts locaux



CHARTRES Votre Ville

en COUVERTURE :
La CATHÉDRALE, DEPUIS L'EURE en BASSE-
VILLE. LES PAYSAGES VERTS FONT AUSSI
PARTIE DE CHARTRES.

VOTRE VILLE
LE MAGAZINE DE CHARTRES
NUMERO 112
MAI 2012
HOTEL DE VILLE
PLACE DES HALLES
28019 CHARTRES CEDEX
TEL. : 02 37 23 40 00
FAX : 02 37 23 41 99
www.chartres.fr

DIRECTEUR DE LA
PUBLICATION
JEAN-PIERRE GORGES

CO-DIRECTEUR DE LA
PUBLICATION
ELISABETH FROMONT

DIRECTEUR DE
COMMUNICATION
JEAN-GUY MURIEL

REDACTRICE EN CHEF
MATHILDE GORGES

REDACTION
JACQUELINE BRENNER
STÉPHANE LEFEBVRE

PHOTOGRAPHIES
GUILLERMO OSORIO
LUCAS JACQUEMIN
MAXIME GUILLON
SEBASTIEN JANVIER

MAQUETTE, MISE EN PAGE
PAO MAIRIE DE CHARTRES

IMPRESSION
IMPRIMERIE FABREGUE

TIRAGE
30 000 EXEMPLAIRES

DISTRIBUTION
MAIRIE DE CHARTRES

Dépôt légal : à parution
N° ISSN : 1257-5194



Logos Imprim'vert et PEFC : ces deux logos certifient que la société qui imprime le magazine *Votre Ville* respecte les normes environnementales, (gestion des déchets dangereux, sécurisation du stockage des liquides dangereux, non utilisation de produits toxiques et gestion durable des forêts).

Où trouver *Votre Ville* ?

- *Votre Ville* est distribué chaque mois dans les boîtes aux lettres des Chartains. On le trouve également dans tous les lieux publics de la ville.
- *Votre Ville* est consultable sur le site internet de la ville : www.chartres.fr

Sport

32

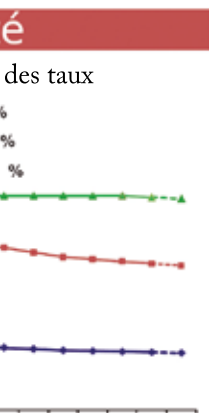
- Aéromodelisme



» Animations / Spectacles

22

- Chartres en lumières



» Dossier

6

- Chartres : Balade de printemps



» Culture

40

- Expositions, théâtre, concerts...



Ville « Quatre fleurs » depuis 2002, Fleur d'or en 2010



La ville en vert

En 50 ans, le label «Villes et Villages fleuris» est devenu porteur de notoriété, notamment en matière de tourisme. C'est aussi un indice de la considération qu'une municipalité accorde à son environnement urbain. Véritable phénomène de société, le fleurissement des espaces publics et l'évolution des moyens qui lui sont consacrés traduisent un regard nouveau sur notre environnement naturel. Pour Chartres, le fleurissement est devenu un point d'identité. Le service Espaces verts de la Ville nous en donne quelques clefs.

En marche pour un fleurissement responsable

On a connu, dans les années 80, la tendance «*fleurs au garde à vous*», quand le végétal devait être dompté, au prix de mesures contraignantes et coûteuses. Les variétés étaient retenues pour leur esthétique plutôt que pour leur adéquation au milieu local, au prix d'une utilisation forcée d'engrais et de désherbants chimiques. La durée de vie des plantes n'en était pas moins courte. Aujourd'hui, l'approche adoptée par la Ville est bien plus

raisonnée, voire scientifique. Les jardiniers prennent en compte la capacité des plantes à vivre et prospérer dans les sols où elles sont plantées, mais aussi leurs interactions entre elles. Certaines plantes favorisent la croissance de leurs voisines, d'autres repoussent les nuisibles qui les menacent... En parallèle, les procédés de production ont été reconsidérés: on a davantage recours à des substrats organiques plutôt que chimiques, on paille plutôt qu'on ne bêche, et on donne la priorité à des plantes qui ont du volume, pour diminuer les cultures... donc les coûts. La production est



Culture des plantes en serres

ainsi passée de 300 000 plants en 1989, à 150 000 en 2011... pour une couverture de fleurissement supérieure ! Côté développement durable encore, on économise et on recycle.



Variété et complémentarité des volumes



Plantation dans les jardinières

Ainsi, l'essentiel des 500m³ des produits du broyage est utilisé pour le paillage. Pour ce qui est de l'eau, la mise en place de récupérateurs et un arrosage mieux pensé, associés à des plantes plus sobres et résistantes, a permis de baisser la facture de près de 15 %.

Enfin, on ne considère plus l'herbe comme une intruse en ville. Fini le désherbage chimique préventif et systématique. Les « *hommes verts* » interviennent maintenant de façon ponctuelle en cas de

Du vert et des chiffres

Les espaces verts à Chartres, c'est :

- 150 000 plantes produites chaque année
- 320 jardinières
- 125 hectares entretenus
- 53 agents
- 35 parcs et places végétalisés
- 5 fleurissements par an en cœur de ville
- Zéro Pesticides : charte dont la ville est signataire



Fleurissement d'été

nécessité. Dans la même logique, la tonte est adaptée aux besoins réels, une pousse plus longue permettant au végétal de se fortifier, et la taille des arbres se fait plus douce ou moins fréquente sur les grands espaces.

Quatre fleurs... et tellement plus !

Le fleurissement chartrain offre une très grande diversité. Selon les saisons, bien sûr, puisque le service espaces verts procède à jusqu'à cinq fleurissements par an : au printemps, à l'été et à Noël pour le cœur de ville, sans compter les fleurissements dits d'attente. Selon les endroits aussi : en jardinières ou en pleine terre, dans les parcs ou sur les places, les possibilités sont larges, et largement exploitées.

De saison en saison, les jardiniers préparent les visages de la ville avec neuf mois d'avance. Et pourtant, pas de thèmes prédéfinis, ni de plans dessinés pour les jardinières et les massifs : les compositions proposées relèvent de la seule expérience et du savoir-faire en matière de complémentarité des feuillages, des volumes et des couleurs. Certaines fleurs constituent des signaux visuels, d'autres composent des liaisons, d'autres encore des points d'appui ; la répartition des plantes se fait envi-

ron par tiers entre les fleurs pures, les vivaces et les arborées.

La création des compositions ne relève cependant pas de la seule inspiration de leurs créateurs. Le choix des volumes et des couleurs est conditionné par le bâti environnant : le fleurissement et



Les jardins de l'Evêché



le jardin d'horticulture



Arabette de Californie



Saxifrage



Linaria enchantment

le « *paysagement* » se conçoit en harmonie avec le patrimoine bâti, pas en concurrence. C'est une notion importante à laquelle sont attachés les architectes des Bâtiments de France, interlocuteurs incontournables pour une ville classée.

D'autre part, on ne cherche plus à diriger les plantes à la baguette. La politique verte de la Ville laisse la part belle à une nature « plus naturelle », en lien avec les usages de l'environnement. Ainsi, il n'est pas rare de voir les entrées de ville afficher un aspect presque champêtre, avec des herbes hautes, ou encore des massifs à l'anglaise à proximité d'une architecture médiévale, rappelant l'usage des « simples », si prisés au Moyen

Age. Dans cet esprit, certaines plantes (ré)apparaissent. Par exemple : l'arabette de Californie (*Arabis blepharophylla*) dont les graines ont été « redécouvertes », utilisée en massifs de printemps pour sa précocité et son port en coussins odoriférants, sur des sols pauvres et secs. Autre lauréate : la saxifrage (*saxifraga arendsii* « *carpet pink* ») qui, pour peu d'eau, vous offre de beaux tapis colorés (visibles depuis peu aux pieds de la statue de Marceau). Ou encore : la linaria enchantment (*Linaria hybrida*), herbacée proche du muflier, aux couleurs audacieuses et au parfum inoubliable, idéale en rocailles.

Au bonheur des plantes : la Société d'horticulture d'Eure-et-Loir

La Société d'horticulture d'Eure-et-Loir, fondée en 1853, a conservé l'esprit des « naturologues » du 19^e siècle. Société savante, elle est propriétaire du Jardin d'horticulture qu'elle anime. La Ville se charge de son entretien. Ce parc, voisin des Grands Prés, est riche de plus de 90 essences végétales, originaires d'Asie, d'Amérique et d'Europe, dont le premier gingko biloba planté dans le département. Pour les botanistes amateurs ou avertis, des conférences et des visites-découvertes sont organisées.

L'accès à la magnifique bibliothèque historique de l'association est réservé aux seuls adhérents, mais sait-on jamais...

Le parc est le cadre d'animations grand public qui s'échelonnent tout au long de l'année, dans son Théâtre de verdure, ou encore au Jardin d'essais voisin : contes en plein air, démonstrations et apprentissage de tailles, de cultures fruitières et d'art floral.

**Jardin d'horticulture et Société
d'horticulture d'Eure-et-Loir,
39 avenue d'Aligre,
tél. : 02 37 23 70 69**



Bords de l'Eure

« Rendez-vous aux Jardins »

La Société d'horticulture d'Eure-et-Loir vous invite dans le cadre des Rendez-vous aux jardins.

Sous le thème « *Le Jardin et ses images* », elle présentera une exposition de poèmes, d'extraits de romans, de photographies, de gravures, de

livres et plans anciens. Aquarelles et vitraux viendront rehausser en couleurs ces documents. A 15 h, une balade de contes autour des jardins conviera les visiteurs pour une durée d'une heure.

Les 2 et 3 juin, de 10h à 18h, au Jardin d'horticulture, 39 avenue d'Aligre (les Grands Prés) à Chartres. Entrée libre.

Que signifie ville « Quatre fleurs » ?



Le jury attribue les « Quatre fleurs » en fonction de trois critères :

- La qualité du patrimoine paysager et végétal de la commune : arbres, arbustes, fleurs...
- Les efforts faits par la commune pour améliorer le cadre de vie et l'engagement dans le développement durable (respect de l'environnement, propreté, valorisation du bâti...).
- L'animation et la valorisation touristique (actions pédagogiques, sensibilisation et participation des habitants, promotion...).

La « *Fleur d'or* » est un trophée récompensant un fleurissement particulièrement remarquable. Elle est attribuée pour un an, à neuf villes seulement. Les lauréats ne peuvent y prétendre à nouveau que six ans plus tard. Soit en 2016 pour Chartres.

Le futur Centre Administratif, au service des habitants.

L'écrin moderne de l'Hôtel Montescot



La mise en valeur de l'Hôtel Montescot, magnifiée par une architecture sobre et aérée.

Le Conseil Municipal de Chartres a adopté le 5 avril dernier le projet architectural du futur Centre Administratif qui englobera le site de l'actuelle mairie, la place des Halles et certaines rues avoisinantes. Les explications de Franck Masselus, adjoint aux finances et responsable du projet.

Votre Ville : Pourquoi un nouveau Pôle Administratif ?

Franck Masselus : L'objectif majeur, c'est de proposer aux Chartreains et aux habitants de l'agglomération des services encore plus efficaces et rassemblés en un seul endroit. Le Maire l'a dit clairement : à l'époque d'internet, chaque usager peut réserver facilement n'importe quel service de par le monde, et les gens sont maintenant en droit de demander les mêmes facilités à proximité de chez eux. De plus, l'élargissement de l'agglomération rend nécessai-



re cette réorganisation. Les gens se moquent, et légitimement, de savoir quelle est la structure administrative compétente pour tel ou tel service à la population. Ils veulent des réponses, des solutions rapides et concrètes. Quand ils viennent à l'accueil de la mairie de Chartres, par exemple, ils disent : *« je cherche un travail, j'ai besoin d'un logement, où puis-je obtenir des sacs poubelles ou une carte de transport ? »* Ils admettront de moins en moins qu'on les renvoie ici ou là avec pour seule excuse cette formule passe-partout : *« c'est pas chez nous, c'est là-bas »*. Le monde change, et nous devons nous adapter, puisque les citoyens eux aussi sont obligés de s'adapter au monde qui évolue. Nous passons de la culture de l'administré à la culture de l'utilisateur. Il faut répondre à cette demande.

VV : Comment allez-vous financer ce nouvel équipement ?

FM : Là encore, il ne faut pas se voiler la face : les gens ne comprendraient pas que leurs impôts augmentent à cause de ce projet. Et justement, en regroupant un grand nombre de services sur un même lieu, nous allons pouvoir réaliser des économies de fonctionnement très importantes : il n'y aura plus qu'un seul accueil, qu'un seul standard téléphonique, etc... Et ces économies de fonctionnement seront durables. De plus, la Ville, l'Agglomération et Chartres Habitat vont pouvoir vendre un certain nombre de bâtiments où sont aujourd'hui installés de nombreux services administratifs ; par exemple, l'Hôtel Maleyssie qui abrite la Police Municipale, le CCAS de Chartres boulevard Chasles, ou

encore le siège de l'Agglomération aujourd'hui à Lucé, le Point d'Accès au Droit, les locaux administratifs de Chartres Habitat, etc... Le produit de ces ventes immobilières et de ces économies de gestion financera le nouveau Centre Administratif. Les usagers en profiteront, je l'ai dit, mais aussi les riverains qui vont bénéficier de nouveaux aménagements, sans oublier tous les personnels de ces collectivités et services qui vont trouver là une véritable amélioration de leurs conditions de travail. Et quand les conditions de travail s'améliorent, le service rendu devient souvent meilleur.

VV : Sur quels critères le jury du concours puis le Conseil Municipal ont-ils choisi le projet Wilmotte-Trouvé ?



L'Hôtel Montescot redeviendra visible depuis la place des Halles.



FM : Si vous avez suivi le Conseil Municipal, et vous pouvez encore le voir sur le site Internet de la Ville de Chartres, vous avez pu constater que les cinq projets finalistes étaient de très grande qualité, et tous parfaitement différents les uns des autres. Le jury

composé d'élus et d'architectes s'est prononcé à l'unanimité. Le critère déterminant, c'est le parti pris de remise en valeur de l'Hôtel Montescot, ce bâtiment exceptionnel du XVII^e siècle. Vous voyez sur les premières esquisses qu'on pourra l'apercevoir de la

place des Halles telle qu'elle sera réorganisée. D'autre part, les nouveaux bâtiments ne l'écraseront pas, ils seront comme un écrin, et un écrin accessible puisqu'on pourra circuler librement à l'intérieur de ce complexe administratif. Je n'en dis pas plus, je crois que les images sont parlantes. Ce projet propose un équilibre entre l'ancien et le moderne, tout étant fonctionnel et capable d'accueillir le regroupement de services dont j'ai parlé.

Enfin, vous savez que les projets proposés au choix du jury étaient anonymes. On peut donc légitimement se féliciter a posteriori que le choix du jury se soit porté sur le projet signé par un grand nom de l'architecture française associé à un jeune architecte chartrain.

Dans Votre Ville de Juin, les architectes du projet expliqueront leurs orientations.



Réaménagement du quartier de Beaulieu

Le Préfet au départ de la deuxième étape



Michel Teilleux, Didier Martin (Préfet d'Eure-et-Loir), Elisabeth Fromont et Blaise Gourtay, Secrétaire général de la Préfecture

Le 19 mars dernier, le Préfet d'Eure-et-Loir et le Député-Maire de Chartres ont parcouru les rues du quartier de Beaulieu. Le représentant de l'État a visité successivement les résidentialisations récentes, le chantier du futur mail commercial habité, le groupe scolaire Henri IV, et s'est fait présenter la deuxième phase du réaménagement du quartier, rue Louis Lumière et rue des Blottes notamment.

La restructuration urbaine du quartier de Beaulieu a été conçue en quatre phases successives, programmées sur une durée d'une vingtaine d'années. La première étape a vu la réali-

sation d'espaces et d'équipements publics importants, comme l'avenue François Mitterrand et son jardin, le groupe scolaire Henri IV et le bâtiment du squash-badminton.

Parallèlement, des immeubles d'habitation de nouvelle génération ont vu le jour, rue Joseph Franz et, un peu plus loin, rue du Faubourg-la-Grappe. Tous les habitants des immeubles détruits avaient été relogés préalablement, soit dans d'autres immeubles de Beaulieu et de la Madeleine, soit dans les nouvelles constructions situées un peu partout dans la ville de Chartres, selon la politique de mixité de sociale mise en œuvre depuis plusieurs années maintenant.

Enfin, la phase finale de cette première tranche de travaux est en voie de réalisation : il s'agit du nouveau mail commercial habité, il sera terminé pour le printemps 2013. D'ici là, les discussions en cours avec les commerçants auront trouvé leur aboutissement. Et le nouveau quartier des Petits-Clos aura été achevé son achèvement.

La deuxième phase de réaménagement se prépare en ce moment, et le Préfet d'Eure-et-Loir a pu voir les bâtiments qui sont en cours de libération progressive et qui devraient être déconstruits pour la fin de l'année 2012. Il s'agit de 130 logements situés rue des Petits-Clos, rue Louis Lumière (numéros pairs), et rue des Blottes (numéros impairs). Ensuite, ce sera le tour des bâtiments et des locaux commerciaux de l'avenue de Beaulieu...

«Je veux rappeler que la Ville a décidé de reconstruire sur place le même nombre de logements, voire un peu plus. Il ne s'agira pas toujours de logements sociaux», précise Elisabeth Fromont, l'adjointe en charge du projet, également Vice-Présidente de Chartres Habitat. *«Les habitants y trouveront un quart de logements locatifs sociaux, un quart de logements en accession sociale à la propriété, et donc la moitié restante sera constituée de logements privés, en accession ou à la location».*

Evidemment les logements sociaux qui auront disparu du quartier seront reconstruits, mais dans d'autres quartiers de Chartres, mixité sociale oblige. La Loi et le Plan Local de l'Habitat (PLH) conçu au niveau de l'Agglomération obligent en effet la Ville à reconstruire 80 % des logements sociaux sur le territoire de la commune de Chartres, et 20 % sur le territoire d'autres communes de l'agglomération, à l'exclusion de Lucé et de Mainvilliers qui, comme Chartres, abritent bien plus des 20 % de logements sociaux requis par la Loi SRU.

Projet Pôle gare

Une grande salle en plus et un jardin en prime

Le Conseil Communautaire de Chartres Métropole a adopté le mardi 3 avril le projet de grande salle de spectacle culturel et sportif qui va être implantée sur le site du Pôle Gare. Un équipement semi-enterré qui sera recouvert par un parc public. Le commentaire de Daniel Guéret, l'adjoint au Maire de Chartres en charge du Pôle Gare.



Daniel Guéret

Votre Ville : La salle de spectacle est un équipement communal qui s'installe sur un espace au cœur du Pôle Gare et de la ville de Chartres. Comment regardez-vous ce projet ?

Daniel Guéret : Il respecte les engagements que nous avons pris à l'égard des Chartrains, et spécialement des riverains : il limite les nuisances au maximum, puisque la zone technique (et son trafic de camions) est enterrée ;

les piétons qui entreront ou sortiront de la grande salle le feront du côté des voies de chemin de fer, et non pas du côté du quartier de l'Épargne ; quant aux voitures, aux cars et aux bus, nous allons continuer à travailler avec les associations et le Conseil Général pour limiter leur impact sur la vie du secteur Casanova. Enfin, sur les plans du projet, vous pouvez constater qu'il n'y a pas d'immeubles prévus entre la grande salle et le quartier de l'Épargne, mais au contraire un talus arboré dans le prolongement du parc public qui va recouvrir le toit de la grande salle et ses abords.

Les riverains qui craignaient de perdre leur belle vue sur la cathédrale peuvent être rassurés.

VV : Cet équipement s'inscrit dans le projet global du Pôle Gare. Vous allez maintenant l'expliquer au public ?

DG : Avec Karine Dorange, en charge à Chartres Métropole de ce projet de salle de spectacle, nous avons commencé par l'association du quartier de l'Épargne

dont les représentants m'ont semblé largement tranquilisés. Nous avons également informé les élus de la commission municipale spéciale, majorité et opposition réunies, qui était pour l'occasion ouverte à la presse. Nous allons en outre organiser prochainement deux réunions publiques, l'une ouverte à tous les Chartrains qui le souhaitent, et l'autre destinée à tous les conseillers municipaux des communes de la grande agglomération. En effet, comme l'a dit l'autre jour le Président du Conseil Général, « le Pôle Gare de Chartres est désormais un projet d'ampleur départementale ».

VV : Prochaine étape ?

DG : Les déconstructions, comme on dit, celles du vieux château d'eau et de quelques maisons de la rue du Chemin de Fer. Et puis, mais nous en reparlerons, l'installation de la Maison du Vélo dans le bâtiment de la Gare de Chartres...

Permanences sur rendez-vous :
Tél. 02 37 23 41 79.



La onzième baisse des taux des impôts locaux.

Le respect des engagements

Le Conseil Municipal a voté à l'unanimité la onzième baisse consécutive des taux des impôts locaux. Retour sur le chemin parcouru.

Le montant d'un impôt résulte de deux facteurs. Les bases sont fixées par l'Etat, lors du vote du budget par l'Assemblée Nationale chaque année. Pour 2012, celui-ci les a augmentées de 1,8 %, c'est-à-dire un pourcentage inférieur à la hausse des prix. « Or les bases des impôts locaux à Chartres augmentent cette année de 2,7 %, le point supplémentaire étant dû au dynamisme de la Ville », analyse Franck Masselus, l'adjoint aux finances.

L'autre facteur, ce sont les taux qui s'appliquent à ces bases. Ils

sont fixés chaque année par le Conseil Municipal. Celui-ci a voté leur baisse à l'unanimité, de 0,5% pour la taxe d'habitation, de 1% sur la taxe foncière.

Pourquoi cette différence de taux entre les deux taxes ? « Parce que notre taxe d'habitation se situe aujourd'hui dans la moyenne nationale des villes de même taille, alors que notre taxe foncière reste encore nettement plus élevée ».

Il faut se rappeler qu'en 2001, l'actuelle équipe municipale reprend une situation financière difficile. La taxe d'habitation était nettement au-dessus de la moyenne nationale, mais c'est la taxe foncière qui était quasiment devenue confiscatoire : les impôts locaux des Chartrains culminaient à 80 % au-dessus de la moyenne nationale.

Il faut bien voir que cette sur-fiscalité a des effets dissuasifs, par exemple sur la volonté de chefs

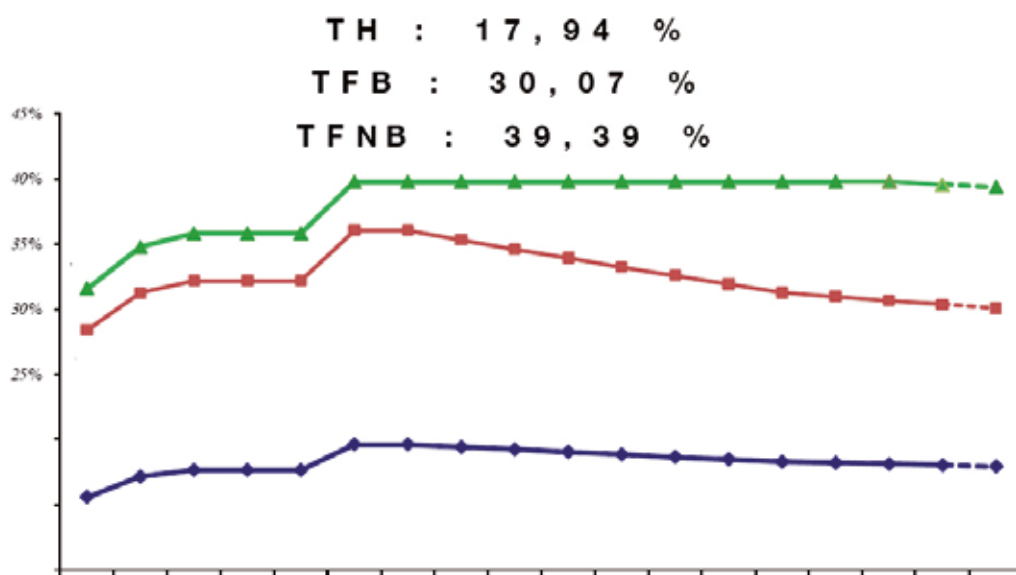
d'entreprise extérieurs à s'installer à Chartres. Même si ces taxes ne sont pas spécifiquement des impôts économiques, il ne faut jamais oublier que les entreprises, ce sont d'abord des personnels et leurs dirigeants, qui comparent les avantages et les inconvénients, notamment fiscaux, des villes où ils voudraient s'implanter.

Aussi, dès le budget 2002, la municipalité a engagé la baisse modérée et continue des taux de ces deux impôts. Aujourd'hui, les résultats sont là, et Chartres est presque redevenue compétitive, même si l'effort doit se poursuivre notamment quant à la taxe foncière. L'engagement de baisse a été renouvelé devant les Chartrains en 2008 et perdurera donc jusqu'en 2014 au moins.

Rendez-vous est donc pris pour le budget 2013.

La fiscalité

2012 : La 11^e baisse des taux



TH : Taxe d'habitation

TFB : Taxe foncière sur les propriétés bâties

TFNB : Taxe foncière sur les propriétés non bâties

De nouveaux vitraux pour la chapelle de la brèche

Place à la lumière

La chapelle de la Brèche fait partie du patrimoine de la ville, pas tellement pour le bâtiment lui-même qui ne date « que » du 19^e siècle, mais parce qu'elle commémore, en lieu et place de la chapelle du 16^e siècle, le siège de Chartres par les troupes de Condé. Des vestiges du siège y côtoient fresques, peintu-



Gérard Hermet : une dernière touche de peinture

res, et chemin de croix contemporains. Ces lieux ayant été remis en valeur, il ne manquait plus que des vitraux pour parachever cette opération : les anciens, détruits de longue date, avaient laissé place à des espaces murés. A l'initiative de la Ville, un jury municipal qui comprenait des élus, l'architecte des Bâtiments de France et des représentants de la Commission diocésaine d'art sacré et de la paroisse a fait le choix d'une création contemporaine sur le thème de la réconciliation, basé sur des textes bibliques (Genèse, Livre d'Isaïe, Épître de saint Paul aux Galates...). La création et la réalisation ont été confiées aux ateliers Lorin-Hermet-Juteau de Chartres, d'après un dessin original de l'artiste peintre Philippe Lejeune. Depuis fin avril, les nouveaux vitraux sont en place, redonnant



Projet de P. Lejeune

vie à l'église. Sans vouloir pasticher les œuvres classiques que l'on peut admirer à la cathédrale, à Saint-Aignan ou à Saint-Pierre, ce choix contemporain affirme la place de Chartres dans l'univers du vitrail, comme patrimoine et art vivant.

Statue de la porte Saint-Yves

Un retour attendu



la statue originale

Originaire (vraisemblablement) du 19^e siècle, une statue mariale ornait le passage Saint-Yves, anciennement porte de l'Officialité, l'une des neuf portes qui ouvraient le mur d'enceinte du quartier de la cathédrale. Exposée aux vents, à la pluie et au soleil, cette statue accusait une usure qu'il convenait d'enrayer. La Ville avait décidé de la déposer à la fin des années 90 et de la confier aux soins du musée des Beaux-arts. Dans le souci permanent de valoriser et entretenir son patrimoine, elle a confié au sculpteur chartrain Rich la tâche de réaliser une copie de cette

statue et de la poser à la place de l'original.

Depuis début avril, la niche a retrouvé sa vierge à l'enfant, pour affronter les siècles à venir.



la copie en place

Pont Saint-Thomas

Une rénovation dans les règles de l'art



Dans sa politique d'entretien du patrimoine bâti, la Ville a lancé une étude de diagnostic portant sur l'ensem-

ble des ouvrages d'art (ponts) de Chartres. Si cela débouche sur des réalisations entièrement nouvelles, comme la passerelle des bords de l'Eure, certains travaux

peuvent être plus discrets. Et pourtant...

Les travaux réalisés sur le pont Saint-Thomas, dans la Basse-Ville, valent que l'on parle d'eux. Ce pont, qui trouverait ses origines au 14^e siècle, connaissait une forte dégradation. La maçonnerie originale a été en grande partie descellée, les pierres nettoyées par gommage ou remplacées si besoin, et le rejointement entièrement refait à neuf. La qualité de finition a été jugée conforme aux attentes de l'architecte des Bâtiments de France, notamment grâce aux scellements et jointements exécutés à la chaux, aux teintes « Berchères » de la pierre locale. Afin de pérenniser cette réalisation, les pierres ont été protégées par un vernis incolore.

L'église de Beaulieu fête ses 50 ans

Construite en 1962 à la naissance du quartier de Beaulieu, l'église Saint-Paul de Beaulieu fête vaillamment son demi-siècle. Son premier curé, l'abbé Leveau, avait étroitement lié la vie de la paroisse à celle du quartier. En partie à son initiative, l'association Horizon de Beaulieu, aujourd'hui Chartres Horizon, était née pour animer activement le quartier. Ce bel héritage vit toujours. Témoins de cette époque, les fresques de l'église

rappellent combien le bénévolat a été une valeur fondatrice.

Cet anniversaire sera marqué par une messe, célébrée le 10 juin à 11h par Mgr Pansard évêque de Chartres, et concélébrée par les prêtres de la paroisse de l'Épiphanie. S'ensuivront un verre de l'amitié, un repas « tiré du sac » à la MPT de Beaulieu, et de nombreuses animations dont une exposition photographique, un film en continu, et des chorales.





Les doyens mis à l'honneur.



« 3000 convives sur trois jours pour le 12^e Banquet des Séniors »



Piste de danse



29 doyens ont été honorés lors de ces trois jours de fête :

Mme Charlotte CAUCHARD, Mme Paule DANET , Mme Honorine CORLAY, Mme Denise BATTENDIER, Mme Eugénie PROT, M. Marcel DELOUYE , M. Henri LE SERGENT , M. André CONDETTE, M. André SALIEGE, M. Jules FOUJU, Mme Paulette BUHOT, Mme Louise DURAND, Mme Geneviève VALENTINI, M. Bernard DOUSSET, Mme Geneviève DELAIR, M. André SOYEZ, M. Raoul MAUDHUIT, M. André FEFEU, M. Alphonse FRANGEUL, Mme Madeleine CHASSLUT, Mme Suzanne COUSIN, Mme Madeleine MOLLIER, Mme Yvonne LELONG, Mme Marie- Denise BOUQUERY, M. André BEAUGET, M. Bernard BENOIST, M. Roger KERNANNEC, M. André FREMENT, M. Pierre DUMUS.



Retour en images Banquet des Séniors les 28,29 & 30 mars à Chartreexpo



96 jeunes au service des aînés

96 lycéens de la seconde à la terminale de la filière professionnelle «services à la personne» du lycée Efagrir Franz Stock de Mignéres ont assuré, durant trois jours, un service efficace et souriant, lors du banquet des séniors. A Chartreexpo dès 8h, ils finissaient leur journée à 16h. Les jeunes avaient la pêche! Telles des abeilles dans une ruche, chacun à son poste: une équipe en cuisine pour la mise sur assiette et la vaisselle, l'autre en salle pour



le service. Comme le confirme Annick Dezétrée, professeur au lycée Efagrir qui coordonne cette action avec le CCAS de Chartres depuis 2006, «les jeunes sont très réactifs. Ils apprennent leur travail en une ou deux heures sur place avec le traiteur qui les encadre. C'est très

formateur et enrichissant pour eux. Une action organisée sur la base du bénévolat, dans un cadre intergénérationnel. Pas de problème pour trouver des volontaires, fatigués le soir certes, mais ravis !».

[Retrouvez les coulisses du banquet des seniors sur chartres.fr](http://chartres.fr)

Hébergement pour les Personnes âgées à Chartres

Entre résidences et maisons de retraite, plus de 1000 logements pour les aînés chartains

Foyers-logements, maisons de retraite, résidences... la dénomination hétérogène des offres de logement pour les personnes âgées recouvre en fait deux types d'établissements : EHPA et EHPAD. Privés, ils peuvent être gérés par une société commerciale ou une association à but non lucratif ; publics, ils relèvent soit de l'administration de la Ville (CCAS), soit de celle d'un hôpital.

EHPA / EHPAD : des solutions pour des besoins différents

La distinction se fait entre EHPA (Établissements d'Hébergement pour Personnes Âgées), et EHPAD (Établissements d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes).

Les EHPA sont des hébergements conçus comme des logements personnels au sein d'établissements collectifs. Ils sont destinés à accueillir des personnes valides, autonomes ou partiellement dépendantes, seules ou en couple, ne désirant ou ne pouvant plus vivre isolées. Tout en conservant leur indépendance en appartements individuels, les résidents bénéficient d'équipements et de services dont l'usage est facultatif : restaurants, services ménagers, services paramédicaux, animations et activités diverses. Certains logements peuvent être médicalisés et des soins peuvent être dispensés. Les résidences-services et les foyers logements sont des EHPA.

Les EHPAD sont quant à eux des établissements médicalisés conventionnés avec le département et l'État, soumis au contrôle de la DDASS. Ils accueillent des personnes en perte d'autonomie ou dépendantes. Ils proposent à leurs résidents des logements individuels, dans un encadrement médical et agrémenté d'activités



Résidence Sylvia Montfort

adaptées. Le personnel médical est permanent : médecins, infirmiers, auxiliaires de vie... Les maisons de retraite sont des EHPAD.

La durée des séjours en EHPA ou EHPAD s'accorde aux besoins : il peut s'agir aussi bien d'un séjour de convalescence ou de vacances que d'une résidence principale.

L'offre à Chartres

Chartres compte douze structures de logement pour personnes âgées. Au total 435 logements sont ainsi répartis sur six EHPA et 637 sur cinq EHPAD. L'accessibilité à ces établissements est bien meilleure qu'il y a une dizaine d'années, quand le maintien à domicile ne bénéficiait pas de tous les services aujourd'hui dispensés par le CCAS. Une vingtaine de logements est actuellement disponible en EHPAD et une quarantaine en EHPA. Cette offre répond d'autant mieux à la demande que huit autres établissements sont aussi disponibles à proximité de Chartres (Auneau, Fontaine-la-Guyon, Gasville-

Oisème, Lèves, Lucé, Luisant).

Tous ces établissements favorisent le maintien de l'autonomie et la vie en société : les logements, souvent très personnalisables, sont environnés de salons, restaurants, jardins, pour se sentir à la fois chez soi et entouré. Nombre de ces établissements offrent aussi des possibilités hôtelières pour des proches de passage.

Les logements sont des chambres ou des appartements du T1 au T3, et l'offre de services comprend a minima restauration, buanderie, et loisirs. Les établissements se différencient entre eux par leurs environnements et la variété des prestations proposées. Certains ont un accompagnement spécifique des troubles Alzheimer et apparentés.

Les tarifs sont extrêmement variables, selon que l'on choisit un établissement public ou privé, selon le type de logement que l'on souhaite occuper et les prestations auxquelles on souhaite avoir accès. A Chartres, les tarifs d'entrée varient ainsi de 440 à près de 2000 €/mois.

Résidence Le Parc Saint-Charles, Le Noble âge



Résidence privée de 86 logements (19 à 45 m²). Une grande richesse de services, dont ateliers créatifs, balnéothérapie, atelier snoezelen (exercice des sens : vue, toucher, ouïe, odorat, relaxation et aromathérapie), zoothérapie. Une belle offre de voyages.
10, rue du Moulin à Tan,
tél. 02 37 91 47 47

Résidence Les Épars



Résidence privée de 15 appartements (25 à 45 m² avec coin cuisine). Un esprit très cosy et «famille» donné par le cadre de cette grande maison en plein cœur de ville. Les animaux domestiques sont acceptés.
17, place des Épars,
tél. 02 36 69 00 05

Résidences Marcel Gaujard et Sylvia Montfort



Deux résidences publiques gérées par le CCAS de la Ville. Elles disposent en tout de 117 appartements, essentiellement de type T1, proposés non meublés. La vie y est rythmée par de nombreuses animations, en intérieur ou dans les jardins, et à l'extérieur de la résidence. Un séjour est organisé chaque été à Saint-Jacut-de-la-Mer. La résidence Gaujard a sa propre association qui organise kermesses et loisirs. Animaux domestiques acceptés.

Résidence Marcel Gaujard, 59, rue de la Foulerie,
tél. 02 37 91 27 00

Résidence Sylvia Montfort, 26, rue du Docteur Michel Gibert,
tél. 02 36 67 30 03

Résidence Les Jardins de Chartres, groupe Orpéa



Résidence privée de 108 places. Salons et grand parc en libre accès pour recevoir et se rencontrer. Parmi ses services, on retiendra notamment l'espace Snoezelen, la balnéothérapie et les loisirs créatifs.

1, place Drouaise,
tél. 02 37 18 03 00

Résidence Domitys, Les Jardins de Reverdy



La plus récente résidence privée à Chartres, inaugurée en février 2012. Elle comprend 111 appartements du T1 au T3 avec

cuisines. Son offre de services est particulièrement riche, avec notamment un espace beauté et un bassin d'aquagym.

88, rue Saint-Brice,
tél. 02 37 33 03 00

EHPAD Notre-Dame-de-Joie

Établissement associatif catholique de 60 lits. Proche du centre-ville et de la cathédrale, il ouvre notamment son parc et sa chapelle à ses résidents et à leurs visiteurs. Il accueille en outre une Université du 3^e âge et des conférences.

12, rue du Docteur Bodin,
tél. 02 37 36 26 15

EHPAD Villa Evora

A proximité du centre-ville, cette maison de retraite dispose de 102 chambres. Elle propose un programme d'activités quotidiennes et variées, de loisirs et de sports, et des aménagements collectifs propices à la détente et à la convivialité.

24, rue du Général Patton,
tél. 02 37 91 16 66

EHPAD Marcel Gaujard, 16, rue de la Planche aux Carpes

Géré par le CCAS, cet établissement peut accueillir 26 résidents. De taille modeste, il a su développer une ambiance familiale rythmée par les offres d'animation qui font la force du CCAS.

16, rue de la Planche aux Carpes,
tél. 02 37 91 27 05

Les EHPAD du Centre Hospitalier de Chartres

Deux EHPAD publics sont rattachés au Centre Hospitalier de Chartres: la résidence Philippe Desportes (124 lits) et la résidence du Val de l'Eure (173 lits). Ils proposent des chambres individuelles ou doubles, des jardins, et des possibilités hôtelières pour les visiteurs. L'Hôtel Dieu dispose également de son département de gérontologie.

Rdce du Val de l'Eure, rue Georges Brassens, tél. 02 37 30 31 95
Rdce Philippe Desportes, rue du Dr Maunoury, tél. 02 37 30 30 30



Concours de vidéo mapping

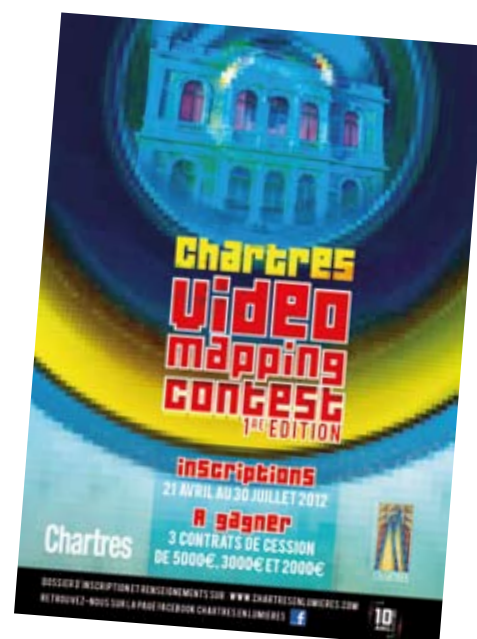
Pour ouvrir la manifestation « Chartres en lumières » à de jeunes talents, un concours de vidéo mapping est organisé par la Ville de Chartres sur la façade du théâtre et cette première édition est intitulée « Chartres vidéo-mapping contest » :

Réception des candidatures :
du 21 avril au 30 juillet 2012,
Votes des internautes :
du 6 août au 9 septembre 2012,
Projection des lauréats et remise des prix :
samedi 15 septembre 2012.

Les candidats devront créer leur propre montage vidéo (scénographie) de deux minutes environ, et le renvoyer en mairie par courrier sur un support numérique, accompagné du dossier de candidature complet (fiche d'inscription, acceptation du règlement, cession de droit etc).

Les vidéos collectées (contrôle éthique et conformité technique assurés par la direction de l'Événementiel et de l'Animation) seront soumises à la sélection d'un jury dont la composition finale sera annoncée sur le site Internet avant le 30 août 2012. Ce jury décidera des dix vidéos finalistes qui seront mises en ligne sur le site www.chartresenlumieres.com afin que le public puisse les consulter et voter pour ses préférées. Ces votes détermineront les trois créations les plus appréciées. Les trois lauréats qui verront leur création projetée pour la Fête de la lumière recevront des prix en fonction du nombre de votes reçus :

• **1^{er} prix :**
- un contrat de cession de droits d'auteur d'une valeur de **5000€** en contrepartie de la diffusion de l'œuvre pour la saison suivante de Chartres en lumières.



• **2^e prix :**
- un contrat de cession de droit sd'auteur d'une valeur de **3000€** en contrepartie de la diffusion de l'œuvre pour la saison suivante de Chartres en lumières.

• **3^e prix :**
- un contrat de cession de droits d'auteur d'une valeur de **2000€** en contrepartie de la diffusion de l'œuvre pour la saison suivante de Chartres en lumières.

Les créations des trois lauréats seront intégrées lors de la saison 2013 de Chartres en lumières, en remplacement de la scénographie actuelle.

Visites gratuites

Visites à vélo commentées par un guide de l'Office de Tourisme. Rdv aux Jardins de l'Évêché (accès libre) les :

- vendredi 4 mai à 21h30
- vendredi 8 juin à 22h
- vendredi 6 juillet à 22h30

Visites en roller commentées par un guide de l'Office de Tourisme. Rdv Place Billard (inscription sur place à partir de 20h) le :

- vendredi 7 septembre à 21h

Visites en petit train

au départ des Maisons pour tous (accès libre) :

- le 2/5 à 21h30 - MPT Comtesses
- le 9/5 à 21h30 - Croix Bonnard arrêt de bus La Taye, rue de Launay
- le 22/5 à 22h - MPT Beaulieu
- le 29/5 à 22h - La Madeleine arrêt de bus 11 novembre, av. J. Pichard
- le 31/5 à 22h - MPT Hauts de Chartres puis passage MPT St-Chéron
- le 5/6 à 22h - La Madeleine arrêt de bus 11 novembre, av. J. Pichard
- le 7/6 à 22h - MPT Hauts de Chartres puis passage MPT St-Chéron
- le 12/6 à 22h - MPT Bel Air puis passage MPT Pont Neuf
- le 14/6 à 22h - MPT Rechèvres puis passage MPT Bas-Menus

FÊTE DE CLOTURE

Samedi 15 septembre 2012
La Fête de la lumière aura 10 ans ! Programme disponible à partir de cet été.

Chartres en lumière

UN VOYAGE LUMINEUX

tous les soirs de la tombée de la nuit
à 1 h du matin

**DU 21 AVRIL
AU 15 SEPTEMBRE 2012**



Concours de dessin : « Dessine-moi la gare de demain »

Un concours de dessins numériques portant sur la façade de la gare de Chartres et intitulé « Dessine moi la gare de demain », réservé aux Euréliens, est organisé par la Ville de Chartres dans le cadre de l'événement « Chartres en Lumières ».

Réception des candidatures :
du 21 avril au 30 juillet 2012

Votes des internautes :

Du 6 août au 10 septembre 2012

**Projection des œuvres des fina-
listes et remise des prix pour les
quatre lauréats :**
samedi 15 septembre 2012

Ce concours sera divisé en quatre catégories d'âge (selon les années de naissances) : les 3-6 ans, les 7-10 ans, les 11-14 ans, les 15-18 ans.

Les candidats devront créer leur propre dessin numérique sur un logiciel de base tel que « Paint », et le renvoyer en mairie par mail, accompagné du dossier de candidature complet (fiche d'inscription par catégorie, justificatif de domicile, acceptation du règlement, cession de droits, etc).

Les dessins collectés seront préalablement validés en interne par

la direction de l'Événementiel et de l'Animation (éthique, conformité technique) et seront ensuite, sans présélection, mis en ligne sur le site www.chartresenlumieres.com, où le public pourra les consulter et voter pour ses préférés.

Ces votes détermineront les dix créations les plus appréciées de chaque catégorie, qui seront projetées sur la façade de la gare lors de la Fête de la lumière (soit 40 dessins projetés). L'auteur du dessin arrivé en tête des votes sera désigné lauréat, et ce dans chaque catégorie.

Le vainqueur de chaque catégorie se verra récompensé d'un « I-Pad2 » d'Apple.



Chartres en parfums 2012

Un parfum de création

La Semaine du Parfum se distingue cette année par le lancement d'une fragrance chartreuse.

Au cœur de la Cosmetic Valley, Chartres, capitale du parfum, est le siège de nombreuses entreprises de renom liées au monde du parfum et de la cosmétique : Guerlain, Nina Ricci, Paco Rabanne, Lancaster... En hommage à cette excellence, l'opération Chartres en parfums, portée par Chartres métropole en partenariat avec la Cosmetic Valley et l'Office de Tourisme, est devenue le point de rencontre incontournable entre les professionnels, les étudiants de cette filière et le

grand public.

Entre découverte des matières premières, des procédés techniques, des métiers, des savoir-faire et des produits, le programme public est souvent à deux pas des secrets d'alcôves.

Portes ouvertes, visites d'entreprises, cafés-beauté, conférences... du 29 mai au 2 juin 2012. Réservations et infos auprès de Chartres métropole au 0800 0800 28 et à contact@agglo-chartres.fr



Autrica, le parfum de Chartres

La lumineuse cité de Chartres est née sur les rives de l'Autura, il y a plus de 2000 ans. Elle s'appelait alors Autricum.

Tel un retour aux sources, voici Autrica, le parfum floral frais, à l'image de la ville. Un départ vert et tonique qui évoque le dynamisme et la modernité de la ville, puis un cœur floral, délicatement rosé, rappelle la beauté et l'élégance de cette cité. Enfin,

la fragrance évolue vers un fond musqué, doux et chaleureux, qui suggère le bien-être et la douceur de vivre à Chartres.

Lancé par l'Office de Tourisme de Chartres, ce parfum est une création de la société Créassence, membre de la Cosmetic Valley. Il sera dévoilé le 2 juin prochain à l'occasion de la Fête du Parfum.

Caractéristiques techniques :
eau de parfum, flacon de 50ml.



montage packaging « Autrica »

Les 12 et 13 mai

Portes ouvertes dans les ateliers d'artistes

Allez leur rendre visite, ils vous ouvrent leurs portes ! Pour leur troisième édition, des artistes chartrains (peintres, sculpteurs, plasticiens, graveurs, verriers) proposent au public de découvrir leurs œuvres dans leurs ateliers de création, les samedi 12 et dimanche 13 mai prochains, de 11h à 19h. Petit déjeuner prévu avec les artistes le samedi 12 mai de 10h à 11h, à l'École internationale du vitrail, 1 rue de Bethléem.

31 artistes vous ouvrent leurs portes !

Chris Alexandre, peintre, association « Peintures et réalités », 1 rue Saint-Martin-au-Val

Sylvie Aubert, peintre, 6 rue de la Poêle Percée

Pierre-Marie Blardoni, peintre-sculpteur « Au Bonheur des Arts » 6 rue de la Porte Guillaume

Camijo, peintre, 134 rue du Faubourg Saint-Jean

Hélène Cayol, peintre sur porcelaine, 8 rue du Grand-Faubourg

Chrysalis, peintre, association « Peintures et réalités », 1 rue Saint-Martin-au-Val

Fabien Coll, maître verrier, designer verrier, AK vitrail, 9 rue de la Clouterie

Patrick Crossoneau, plasticien, 1 rue du Massacre

Nathalie Cuisiniez, peintre graveur, 80 rue Muret

Frédéric Daty, plasticien, tableaux de métal, 50 rue de Villaines

Tiphaine Descamp, peintre, 17 rue du Petit Beauvais

Nathalie Dumontier, peintre-verrier, 75 rue Gabriel Péri

Pierre Guillon, peintre aquarelliste, 1 allée des Cognées

Anne Horlaville, peintre, association « Peintures et réalités », 1 rue Saint-Martin-au-Val

Brigitte Husson, peintre, chez Leslie Xuereb, 17 rue de la Porte Guillaume

Izou, illustratrice, chez Leslie Xuereb, 17 rue de la Porte Guillaume

Annie Laisney, peintre, « Ecurie du pavillon de la tour », 3 boulevard de la Courtille

Nathalie Lefèvre, peintre, Atelier « Tâches en touches », 3 rue Daniel Boutet

Jean-Luc Maisière, peintre, 6 rue de la Poêle Percée

MaiA, sculpteur, « Le Lieu Dit » 10 avenue Texier Gallas

Laurence Montceau, peintre, 6 rue du Maréchal de Lattre de Tassigny

Isabelle Nugues, peintre, association « Peintures et réalités », 1 rue Saint-Martin-au-Val

Martine Pierrot, peintre, « Ecurie du pavillon de la tour », 3 boulevard de la Courtille

Catherine Protsenko, peintre-sculpteur, 2 impasse Saint-Maurice (avenue d'Aligre)

Isabelle Rosembert, peintre plasticienne, 2 impasse Saint-Maurice (avenue d'Aligre)

Luc Thioulin, peintre-pastel, 18 rue Danièle Casanova

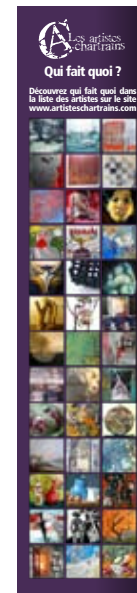
Serge Vallory, peintre, 54 rue Saint Brice

Francine Woinier, peintre, 2 impasse Saint Maurice (avenue d'Aligre)

Yankinikou, peintre, chez Tiphaine Descamp, 17 rue du Petit Beauvais

Leslie Xuereb, peintre, 17 rue de la Porte Guillaume

Régina Zaegel, peintre, chez Tiphaine Descamps, 17 rue du Petit Beauvais



Renseignements complémentaires :

<http://www.artisteschartrains.com/artisteschartrains.com/accueil.html>



Théâtre du Détour

Lectorale « Be bop » d'après le roman de Christian Gailly en quintet
(3 lecteurs et 2 musiciens)

Des « lectorales » pour un nouveau relief d'écoute

Le théâtre du Détour, en partenariat avec le théâtre de la Forge de Villemeux-sur-Eure, propose des lectorales « sur-mesure » à l'occasion d'une exposition, d'une rencontre-dédicace, d'un débat ou de tout autre événement particulier. Antoine Marneur, directeur du théâtre du Détour, nous en dit plus.



Antoine Marneur

Votre Ville : Qu'est-ce qu'une lectorale ?

Antoine Marneur : C'est une lecture à plusieurs voix qui peut s'adapter à tous sujets ou thèmes retenus, tant sur les manifestations liées à l'événementiel que dans le cadre intime d'une veillée. Notre travail d'interprétation des textes s'est développé à la fois sur la richesse de notre patrimoine littéraire classique : Cocteau, Maupassant, Giono, Prévert, Céline..., sur la mise en valeur et la découverte d'auteurs contemporains : Christian Gailly, Marc Villard, Annie Saumon, Jean Luc Coudray..., sur une thématique : la gourmandise, les arbres, un po-

lar, écrire, le jazz, les sans-abris, la Shoah... Une lecture carte blanche peut concerner aussi une personnalité de notre histoire nationale : Henri IV, Napoléon, de Gaulle, Voltaire, Marie Curie..., des destins tragiques de notre histoire littéraire : Radiguet, Huguenin, Marie Lenéru, Kafka..., un pays à travers sa littérature, ou encore une façon vivante de redécouvrir nos classiques : Homère, Sand, Maupassant, Flaubert...

VV : Comment se déroule la préparation d'une lectorale ?

AM : Plus ou moins longue selon la commande et la proposition des compagnies, elle comprend la recherche des sources littéraires selon les thèmes choisis, la sélection des textes et leur agencement pour construire un programme équilibré, le découpage ou répartition des pupitres selon la formation de la lecture (duo, trio, quatuor...). Chaque lectorale reste unique lors du travail de répétition. Nous avons besoin au minimum de deux services (2x4 heures) par lectorale. Comme pour les musiciens, le premier

sert à déchiffrer les partitions et le second à travailler leur interprétation. C'est là que le travail du metteur en voix intervient, en déterminant l'orientation artistique de la lecture de l'œuvre, son rythme et son timbre.

VV : Et la prestation en elle-même ?

AM : C'est l'épreuve ultime. Elle nécessite souvent une adaptation au lieu de représentation, un échauffement vocal de diction. Nous nous déplaçons avec notre matériel dans les collèges, bibliothèques, sites patrimoniaux... C'est véritablement l'interprétation sensible de l'ensemble des lecteurs qui donnera à l'œuvre lue un nouveau relief d'écoute.

Contacts :

Théâtre du Détour,
19, rue Parmentier,
28000 Chartres
theatre.detour@orange.fr
Théâtre de la Forge,
45, Grande Rue,
28210 Villemeux-sur-Eure
theatre-de-la-forge@wanadoo.fr

Ciné-Clap

Le mercredi 9 mai à 20h30



au cinéma **Les Enfants du Paradis**, projection et rencontre avec le réalisateur et producteur (en partenariat avec **Les Enfants du Paradis**) de **Au Printemps prochain**, documentaire de **Luc**

Leclerc du Sablon (France/2012/1h38)

De septembre 2006 à mai 2007, **Luc Leclerc du Sablon** prend la route pour recueillir la parole des Français, quand le pays doit choisir son nouveau président. Il renoue avec des personnes rencontrées lors de tournages précédents et découvre aussi de nouveaux visages et personnalités, laissant chacun s'exprimer sur l'état du pays et du monde.

Avec délicatesse et attention, le documentariste compose le portrait poétique d'une population hétéroclite dont l'intelligence éclate à chaque plan.

Le mardi 15 mai à 20h30

à la médiathèque **L'Apostrophe**, projection de **L'Arbre, le maire et la médiathèque**,



de **Éric Rohmer (France/1992/1h45)**

Avec **Arielle Dombasle, Fabrice Luchini, Pascal Greggory**

A Saint-Juire, petit village du sud de la Vendée, le jeune maire socialiste ambitionne de faire construire dans le pré communal un complexe culturel et sportif de grande envergure. Apprécié des locaux, l'enfant du pays réussit à trouver les crédits nécessaires grâce à ses relations au ministère de la Culture. Tout irait pour le mieux dans le meilleur des villages, si...

Fable politique et réflexion ironique sur le rôle du hasard dans l'histoire, à partir de l'ambition du maire d'un village.

Eglise Saint-Pierre
Le samedi 12 mai à 20h30

Concert musique Renaissance



Sandrine Dupé, Jérôme van Waerbeke, Josèphe Cottet, Julien Hainsworth, forment l'ensemble IL BALLARINO.

Il Ballarino voit le jour en 2009 sous l'impulsion de la compagnie Outre-Mesure. Il s'agit d'une bande de violons, sorte de quatuor à cordes de la Renaissance destiné à la danse et au divertissement. Si les styles français et italien s'influencent et parfois se confondent, c'est aussi une manière de mieux marquer ce qui les différencie.

Entre Paris et Venise, entre Lyon et Naples, Il Ballarino invite à un voyage au pays de Roland de Lassus (Orlando di Lasso), Palestrina, Adrian Willaert, Clément Jannequin, Praetorius.

Un concert construit sur une alternance de suites de danses et de chansons polyphoniques, depuis l'expression même du corps jusqu'au songe intime et immobile. Un joli programme à découvrir ou redécouvrir...

Billetterie sur place

Tarif: 10 €

Possibilité de réservation au
02 37 30 20 21

Renseignements :

Comité Saint-Pierre,

Porte Morard, 9 rue aux Juifs

comite-saintpierre-28@orange.fr

et sur <http://comitesaintpierre.perso.sfr.fr>

Parenthèse artistique en basse ville, Chartres

SAMEDI 12 MAI 2012 à 20h30

CHARTRES - EGLISE SAINT-PIERRE

CONCERT
Ensemble musical **«Il Ballarino»**
(quatuor à cordes de la renaissance)

- Jérôme Van Waerbeke
- Sandrine Dupé
- Josèphe Cottet
- Julien Hainsworth

Programme :

Musique autour d'artistes représentés de l'ère renaissance
- Roland de Lassus, Palestrina, Adrian Willaert...

ENTRÉE 10 €
billetterie sur place
02 37 30 20 21 ou 06 29 48 5 18



Les 50 ans de l'Horizon de Beaulieu

« Le quartier de mon cœur »



Bernard Plaze, Président d'Honneur de l'Horizon de Beaulieu

Votre Ville: Comment est née cette idée d'un club à Beaulieu, et pourquoi ce nom ?

Bernard Plaze: Dans ce quartier, tout était neuf, tout était à faire sur le plan social, car il s'agissait de populations en provenance des campagnes, et aussi de l'Afrique du Nord. Or j'avais vécu au Maroc. Enfin la création du Secteur Sauvegardé en basse-ville et la réfection du quartier avaient provoqué la réinstallation d'une partie des habitants à Beaulieu.

Il s'est trouvé que j'ai été élu président. Notre équipe, car c'était une équipe, était constituée en grande partie de membres de la paroisse dirigée par l'abbé Leveau. Mais il s'agissait bien d'une association laïque, et non d'un patronage. Et puis, très vite, nous avons créé la section judo : c'était la demande des jeunes du quartier. C'est mon regretté ami Roger Bellavoine qui l'a portée à bout de bras, qui a trouvé le professeur diplômé d'Etat monsieur Warconsin.

Nous avons financé le dojo par nos propres moyens, au gymnase de la rue Ampère. Je me suis même porté caution personnelle... Ce gymnase était réservé aux scolaires, et cela a été la première exception faite au bénéfice d'une association. Ensuite sont venues les sections football, pétanque et

Bernard Plaze a quatre-vingt-dix ans. Il reste le Président d'Honneur de l'Horizon de Beaulieu, le club qu'il a contribué à créer il y a cinquante ans et dont il a conduit les destinées pendant vingt-cinq années. Regard lucide et ému sur une belle aventure humaine qui continue...

boule lyonnaise, tennis, volley-ball, etc... Beaucoup d'enseignant nous ont aidé à ce moment-là, ils se sont investis.

Pourquoi l'Horizon ? Parce que c'était la limite, la nouvelle frontière de Chartres, son horizon.

VV: Quelle était l'ambiance, comment a réagi la population ?

BP: Les habitants avaient besoin de s'approprier leur quartier, de créer leurs propres activités. C'était facile alors de trouver des bénévoles motivés. L'ambiance était donc excellente, même entre les sections. Et puis très vite il y a eu des figures, comme Christian Darmigny, à la tête de la section football, laquelle montait chaque année d'une division. Cela créait une émulation sympathique. Cela nous a aidés aussi à convaincre la municipalité de faire l'effort nécessaire pour les installations : le stade, qui était un champ caillouteux au début, et ensuite le foyer culturel. Il portait bien son nom, car nous avons pu mettre en place des activités sociales et culturelles, comme la bourse aux vêtements qui était en fait notre comité des fêtes et des sorties, la sérigraphie, la photographie, l'aquariophilie, etc....

Toutes ces sections sportives ou socioculturelles ont bénéficié d'un véritable engouement. Songez que nous avons cinq cents adhérents au tennis, nous allions de l'avant, et c'est comme cela qu'est née la section squash, la première en Eure-et-Loir.

VV: Le Président d'Honneur que vous êtes devenu, quel regard portez-il sur son « œuvre », toujours vivante cinquante ans après ?

BP: C'était un quartier très agréable à cette époque, très fleuri, avec un véritable esprit d'équipe. La cohésion sociale, elle existait... La solidarité n'était pas un vain mot. Puis le quartier s'est dégradé, la population a changé, mais le club demeure et le quartier a commencé à se transformer dans le bon sens. Et la population adhère à ce nouveau projet de réhabilitation, autant que je puisse en juger. Beaulieu, c'est une grande partie de ma vie. J'ai eu longtemps ma maison rue de Brétigny. Aujourd'hui, je vis à la Madeleine, mais mon cœur est resté là-bas...



La Fête la Madeleine - 27 septembre 1987

Souvenez-vous...

Chartres Objectif toujours dans le zoom !



«Fantazy 876» Hervé Martin.



«Kalachnikov » Jean Buet

Souvenez-vous :

Mai 2008 : Votre Ville n°70, le club photo «Chartres Objectif» était en tête des clubs régionaux en catégorie Couleur papier, avec le meilleur auteur et la meilleure photo du concours, et déjà l'un des vingt-cinq meilleurs clubs français en Images Projetées (la diapositive numérique) pouvant participer à la Coupe de France.

Février 2011 : Votre Ville n°98, le club était toujours au plus haut niveau, en Coupe de France et au dixième rang (sur environ 500 clubs en France), mais aussi en Noir et Blanc, où il avait trusté les résultats régionaux (la note de la meilleure photo pour deux auteurs, Jean Buet et Guy Nivois, meilleur auteur, Marc Lech'vien et meilleur club... le maximum possible).

Et la fête continue : le magazine Photo organise un grand concours annuel, avec diverses catégories (Nature, Portrait, Studio...) et deux membres du club ont encore brillé : Jean Buet, lauréat de la catégorie «reportages», ce qui lui vaut une double page, et Hervé Martin une demi-page dans la catégorie «création numérique»... on peut être président et rester membre actif, bravo !

Tout cela est le reflet de l'activité du club, aujourd'hui fort de cinquante membres de tous âges (de 14 à 75 ans) ce qui lui vaut d'organiser des formations à l'image numérique, avec un groupe de pratiquants «adultes» et un second spécialement dédié aux débutants et aux jeunes, le jeudi à 18h15. Sans oublier les autres activités : la participation aux concours et salons, la pratique du

studio avec des modèles qui réalisent un book, des rallyes en ville, des sorties nocturnes, la découverte de pratiques expérimentales (le sténopé par exemple, «merci Lise»), et toujours un petit lot de pratiquants du labo traditionnel Noir et Blanc.

Contact :

Robert Debray
tél : 06 87 38 75 23 .

Réunions tous les lundis à 20h30 aux abbayes Saint-Brice Salle B17, rue Georges Brassens à Chartres.

<http://chartres-objectif.fr>

Le samedi 2 juin
de 10h à 17h
à l'IUT de Chartres,
1 place Roger Joly

Braderie solidaire

«Mamans en fête»



Pensez à fêter les mamans le premier week-end de juin ! Des dons d'articles neufs (vêtements, mode, décoration, loisirs, jouets...) de commerçants chartains et nationaux seront mis en vente au public le samedi 2 juin, dans le hall de l'IUT de Chartres, à l'occasion d'une braderie solidaire «Mamans en fête» organisée par la fondation Apprentis d'Auteuil.

Les bénéficiaires permettront de financer l'aire de jeux de la future résidence mère-enfants des Apprentis d'Auteuil qui ouvrira ses portes au 1 rue de la Croix Jumelin à Chartres, avant l'été. Une initiative soutenue par des étudiants de l'IUT de Chartres et du campus de la CCI d'Eure-et-Loir.

Une occasion aussi de célébrer la fête des mères en associant bonnes affaires et achats solidaires.

A l'IUT de Chartres, 1 place René Joly, le samedi 2 juin de 10h à 17h à l'IUT Entrée gratuite. Rafraîchissements sur place.

**Contact : Laura Hernandez, assistante mécénat et notoriété
Tél. : 02 37 53 70 70
laura.hernandez@apprentis-auteuil.org**

Opération « Mille Boîtes »



Le 20 avril dernier, toute l'institution Notre-Dame Saint-Ferdinand s'est réunie pour une initiative originale : « l'opération Mille Boîtes ».

Depuis plusieurs semaines, les 1550 élèves de l'institution s'étaient mobilisés pour apporter à l'école, au collège, au lycée au moins une boîte de conserve au profit du Secours catholique.

Tous les élèves de l'école Saint-Ferdinand, ce 20 avril, se sont rendus directement sur le site de l'institution Notre-Dame, avenue Béthouart, à 8h30. De là, à partir de 9h, une longue chaîne humaine, encadrée par les agents

de la Police municipale, a relié le lycée au Secours catholique. Les plus grands élèves de l'institution prenant en charge les plus petits, tous se sont passés les boîtes de conserve de main en main.

L'opération n'aura duré au total qu'une demi-heure mais elle aura eu une grande portée fraternelle et symbolique.

Ecole, collège, lycée tous ressentent le besoin de ce grand moment de rencontre au nom de l'appartenance à une même famille institutionnelle dont le projet éducatif met en avant la relation à l'autre par des gestes concrets. S'impliquer à tout âge des petits de maternelle aux étudiants de BTS en y associant familles et enseignants... tel était le message.

Le CFA Bâtiment de Chartres devient BTP CFA Eure-et-Loir



Alain Depras, directeur général de BTP CFA Eure-et-Loir

Implanté dans le quartier de la Croix Bonnard, rue Vlaminck, depuis 1973, le CFA Bâtiment de Chartres contribue pleinement à la vie économique locale. Un grand nombre d'artisans ou chef d'entreprises du bâtiment d'aujourd'hui sont les apprentis d'hier. Depuis le 4 janvier 2012, l'établissement est géré par l'association régionale BTP CFA Centre.

En 40 ans, le CFA a connu de nombreuses mutations. Depuis le début de l'année 2012, l'association régionale BTP CFA Centre gère la structure, afin de préserver le réseau apprentissage de la branche bâtiment face à un environnement économique en pleine mutation et assurer la cohérence territoriale de la formation.

BTP CFA Eure-et-Loir est présent dans plusieurs domaines d'activités :

La formation

Les métiers du bâtiment, qui deviennent de plus en plus techniques, nécessitent des salariés de mieux en mieux formés. Depuis septembre 2011, BTP CFA Eure-et-Loir propose la mention complémentaire « Technicien en Energies Renouvelables » option thermique et option électricité. « Seul centre de formation en Eure-et-Loir à proposer cette formation destinée aux jeunes titulaires d'un brevet professionnel Génie Climatique ou en Installations Équipements Electriques, nous nous positionnons en leader et précurseur dans ce domaine », mentionne Alain Depras, directeur général de BTP CFA Eure-et-Loir. Une formation avec pour objectif de maîtriser les différentes technologies inhérentes aux énergies

« Seul centre de formation en Eure-et-Loir à proposer cette formation destinée aux jeunes titulaires d'un brevet professionnel Génie Climatique ou en Installations Équipements Electriques, nous nous positionnons en leader et précurseur dans ce domaine »

renouvelables en matière de mise en service et maintenance des installations. L'ouverture de la section a permis de moderniser le pôle électricité et thermique avec entre autres la création d'une plate forme solaire. 950 000 € ont été versés par le Conseil Régional

du Centre et CCCA BTP pour ces aménagements.

La prévention des risques et la sécurité des professionnels du bâtiment sont également une priorité. Depuis 2007, la formation de Sauveteurs Secouristes de Travail est dispensée aux apprentis. « Nous avons reçu, en février 2012, l'habilitation de l'Institut National de Recherche et de Sécurité (INRS) pour dispenser cette formation à tout professionnel du bâtiment ».

L'accompagnement

Dans les métiers du bâtiment, la formation en apprentissage demeure le mode de formation le plus performant au service des jeunes, des artisans et des entreprises. BTP CFA Eure-et-Loir s'engage en mettant à leur disposition un « Guichet Unique », et un personnel compétent pour accompagner les jeunes.

Les projets

Des projets innovants sont sur les rails, comme des formations nouvelles attractives et cohérentes avec les filières existantes notamment en gros œuvre, l'ouverture de la mention complémentaire en module destinée aux salariés du BTP dans le cadre de la formation continue, l'intégration de nouvelles réglementations dans les pratiques professionnelles, la réalisation d'un projet à vocation sociale voire humanitaire sur Chartres et ses environs, et l'extension de la mobilité européenne à toutes les sections de brevet professionnel.

CAC 28 :

le Club d'aéromodélisme de Chartres monte en puissance



La construction, étape clé pour les pilotes en herbe

Avec ses 152 adhérents en 2012, le CAC 28 est l'un des clubs du « top 5 » de l'aéromodélisme français. Non seulement par le nombre d'adhérents, mais aussi parce qu'il gravit les podiums : six de ses membres participent aux championnats de France de planeurs, et un autre, Hugo Chapus, vient de décrocher la troisième place aux championnats de France de voltige indoor junior (voltige en salle).

Mais avant d'attaquer les championnats, le CAC 28 propose un véritable « parcours qualifiant » pour ses adhérents. Jugez plutôt : initiation à la construction sur des modèles polyester, construction bois sur plans, rudiments d'histoire de l'aviation, sensibi-

lisation aux principes élémentaires de l'aéronautique et aux bases de la météorologie, enseignement du pilotage sur simulateur... Et comme le plaisir passe évidemment par la pratique, les néophytes ont immédiatement accès aux manettes, en doubles commandes pour commencer, avant de se lancer en solo...

Le plaisir est démultiplié par les catégories d'engins volants qui, pour faire simple, comprennent planeurs, hélicoptères et, bien sûr, les inévitables avions à moteur électrique ou à essence...

La marge de progression en aéromodélisme est énorme. On peut commencer tout doux avec un petit planeur, et finir vite avec un jet

propulsé par un véritable réacteur. C'est aussi une discipline qui peut mener loin : un ancien adhérent du club chartrain est aujourd'hui élève de Polytech'Orléans, un autre travaille comme ingénieur chez Dassault Aviation. On ne compte plus ceux qui sont devenus pilotes, à titre privé ou professionnel...

Et en attendant de savoir piloter ? On peut toujours assister aux rendez-vous organisés par le club : on en ressort impressionné, que ce soit par la grâce des planeurs de la catégorie FF2000 qui alignent jusqu'à 4m d'envergure, la complexité des hélicoptères à turbine, ou encore la vélocité des jets qui filent à plus de 300 km/h.

Pour ce qui est de participer, rien ne vaut les rendez-vous ponctuels mis en place pour découvrir, discuter et s'initier. Retrouvez par exemple le club lors du Week-end des associations en septembre, ou encore à l'occasion de leur prochaine Journée Retraités du 13 juillet.

Si les places d'adhérents sont malheureusement limitées, il n'y a (presque) pas de limite d'âge : les inscriptions commencent dès 10 ans. Le doyen, quant à lui, a fêté ses 89 ans et a toujours bon pied, bonne aile.

Calendrier des rendez-vous et informations pratiques sur le site <http://www.cac28.net>.

Un hélicoptère à la Porte Guillaume

L'un des hélicoptères du CAC28 embarque une caméra ou un appareil photo. Il sera mis à profit pour filmer la restauration de la Porte Guillaume.



Les fameux planeurs FF2000 du CAC 28

Tennis Club chartrain

Objectif 800 adhérents grâce aux nouveaux courts

Le dimanche 6 mai démarrent à Chartres les matchs des championnats de France par équipes interclubs séniors 2012. Une gageure de poids cette année, puisque tous les clubs régionaux se sont bien renforcés... Face à cette rivalité, le TCC vise le maintien: en 2011 l'équipe 1 masculine avait réussi à monter en Nationale 2, tandis que l'équipe 1 féminine s'était bien comportée en se maintenant en National 4.

La nouveauté au Tennis Club chartrain, pour le moment, ce sont surtout les trois courts en terre battue couverts, réalisés par la Ville. Pour la première fois depuis la création du club (1897 !), le tennis pourra se pratiquer par tous les temps. Ces équipements vont aussi permettre au TCC d'accueillir de nouveaux adhérents. L'objectif des 500 licenciés est atteint. Avec une capacité désormais fixée à 800, le club peut affirmer son rang de premier club d'Eure-et-Loir en effectifs et résultats.



De nouveaux adhérents, de nouveaux talents ? C'est dans cet esprit que le TCC développe une activité importante à destination des jeunes. L'École de tennis, et notamment son Club junior, propose une formule originale qui combine tennis, sports de renforcement et sports d'équipe. Une recette qui a déjà donné des résultats, puisqu'elle stimule l'engagement des jeunes joueurs, leur assiduité et leur progression.

Des inscriptions d'été adultes et jeunes débutent dès le mois de mai, pour s'initier ou simplement avoir accès aux installations.

Informations et inscriptions tous niveaux : tous les jours par tél. au 02 37 21 54 00
Premiers matchs du championnat : dimanche 6 mai, 9h15, accueil café-croissants.
Tennis Club chartrain, Lieu-dit Grands Prés.



BIJ Bureau
Information
Jeunesse

Les métiers de l'animation

Le mercredi 23 mai 2012 à 14h30

Atelier d'informations sur les métiers de l'animation animé par un conseiller Jeunesse et Sports (DDCSPP28).

Le service volontaire européen

Le mercredi 30 mai 2012 à 15h

Atelier d'information animé par Olga, volontaire européenne au CRIJ d'Orléans.

Comment s'investir dans une action intéressante et enrichissante en Europe durant 2 semaines à un an ? Venez découvrir le pro-

gramme européen «Jeunesse en action» et en particulier le Service Volontaire européen, qui vous permet de découvrir le monde sans vous ruiner.

Accueil libre, anonyme et gratuit.

Rendez-vous au Bureau
Information Jeunesse

32, boulevard Chasles
28000 Chartres

Tel: 02 37 23 42 32.

Bij28@ville-chartres.fr

www.chartres.fr rubrique
"jeunesse".

Retrouvez l'actualité
du BIJ sur chartres.fr



Info élections Le vote par procuration

Si vous êtes **absent** au moment du 2^e tour des présidentielles, le 6 mai, ou de l'élection législative les 10 et 17 juin, vous pouvez faire établir une **procuration**. La démarche s'effectue au commissariat, à la gendarmerie, au tribunal d'instance ou auprès des autorités consulaires avec une pièce d'identité.

La personne qui donne procuration (le mandant), désigne librement la personne qui votera à sa place (le mandataire) en donnant les informations nécessaires (nom de famille, nom d'usage, prénom(s), adresse, date et lieu de naissance).

Le **mandataire** doit être inscrit sur la liste électorale dans la même commune, mais pas for-

cément dans le même bureau de vote.

Le **mandataire** peut recevoir 2 procurations maximum, dont une seule établie en France et une autre à l'étranger.

L'établissement de la procuration doit être effectué **le plus tôt possible** pour tenir compte des délais de son acheminement et de son traitement en mairie.

La **procuration peut être établie pour 3 mois, 6 mois ou pour toute autre durée dans la limite d'1 an** (ou de 3 ans pour les Français résidant hors de France).

Une procuration peut être **révoquée** à tout moment, soit selon la même procédure et devant les mêmes autorités que son établissement, soit en exerçant son droit de vote directement (sous réserve que son mandataire n'ait pas déjà exercé le vote par procuration).

Maurice Quelleu décoré de l'Ordre du Mérite le 24 mars dernier.

Cette distinction vient saluer son engagement auprès des associations des Anciens combattants et pour le devoir de mémoire. Président du Comité d'entente des Anciens combattants et Victimes de guerre de Chartres, président du Comité chartrain de la FNA-CA (Fédération nationale des Anciens combattants en Algérie, Maroc, Tunisie), et vice-président départemental de la FNACA, monsieur Quelleu a activement participé à la création des Chemins de mémoire et au projet de création d'un monument à la mémoire des Combattants chartrains d'Afrique du Nord.

Mardi 8 mai 2012

67^e anniversaire de la victoire de 1945

Pour la première fois cette année, la commémoration de la victoire du 8 mai 1945 sera marquée par la venue de jeunes de l'EPIDE (Etablissement Public d'Insertion de la Défense) et l'organisation d'une exposition intitulée « Carnet de Guerre de Rob Roy, de 1939 à 1944 » à l'Hôtel de Ville.



Françoise Ferronnière, adjointe au maire, avec les jeunes de l'EPIDE d'Alençon qui seront présents à Chartres le 8 mai. Parmi eux, des jeunes d'Eure-et-Loir.

« *Connaître son passé permet de mieux voir l'avenir* », souligne Françoise Ferronnière, adjointe au maire déléguée à la citoyenneté. « *La commémoration de la victoire du 8 mai 1945 rappelle le passé de la France, une date importante pour notre pays alors soumis au joug de l'envahisseur. Il est important que les jeunes participent à cette commémoration pour ne pas oublier. Ils doivent savoir qu'avant eux, des générations se sont sacrifiées pour la France* ». Cette année, l'adjointe a souhaité faire participer à cette cérémonie 30 jeunes de L'EPIDE d'Alençon. Cet établissement qui met

en œuvre le dispositif « Défense, 2^e chance », accueille des jeunes de 18 à 25 ans, en situation de retard ou d'échec scolaire, voire en risque de marginalisation sociale, en vue d'accéder à un emploi durable « *afin, aussi, de leur redonner un minimum de confiance en eux et des bases solides pédagogiques et de la vie en collectivité. Un clin d'œil, en parallèle, au dispositif que la Ville a mis en place avec le parrainage des jeunes* ». Des sapeurs pompiers chartrais âgés d'environ 15 ans seront également présents.

Cérémonies officielles du 8 mai 1945

Le programme

Monument aux Morts des Guerres, butte des Charbonniers

- 10h50 : rassemblement des personnalités et du public. Honneurs au drapeau.
- 11h : arrivée des Autorités. Lecture de messages. Dépôt de gerbes. Ravivage de la flamme.
- La Marseillaise. Remise de décorations.

Monument aux morts des enfants d'Eure-et-Loir, place Châtelet

- 11h45 : arrêt du cortège. Dépôt d'une gerbe.

Monument Jean Moulin, esplanade de la Résistance

- 12h : dépôt de gerbes. Chant des partisans.

Square des Maréchaux

- 12h25 : dépôt de gerbes.

Hôtel de Ville, salon Marceau

- 12h40 : prise de parole par le député-maire de Chartres. Vin d'honneur offert par la municipalité.

« Carnet de guerre de Rob Roy »

Une exposition intitulée « Carnet de Guerre de Rob Roy, de 1939 à 1944 » regroupant textes, aquarelles et dessins, sera présentée au public à l'Hôtel de Ville. Rob Roy y retrace la Deuxième Guerre mondiale telle qu'il l'a vécue au quotidien. Un travail de mémoire,

avec une vertu pédagogique pour les jeunes générations. Son fils, Hubert de la Rivière, a choisi d'en faire une exposition itinérante dans toute la France pour en faire profiter le maximum de personnes, surtout les jeunes. En partenariat avec Pierre Colson, direc-

teur de l'ONAC (Office national des Anciens Combattants).

A l'Hôtel de Ville de Chartres, salle Jehan de Beauce, jusqu'au 23 mai, de 9h à 17h, le samedi de 9h à 12h. Entrée libre.

Chartres International

Luján à Chartres



Le groupe «Chamuyo Trio» met à l'honneur le tango argentin

La ville de Chartres reçoit du 19 au 23 mai 2012 une délégation de la ville de Lujan (Argentine) conduite par son maire, M. Oscar Luciani. Désirant observer et comprendre les savoir-faire français en matière de formation des jeunes, ils visiteront le Centre de Formation des Apprentis et découvriront l'organisation du pôle de compétitivité de la «Cosmetic Valley». La valorisation du patrimoine de la ville leur sera également présentée, à travers la présentation de la cathédrale Notre-Dame, du patrimoine du centre-ville, du sanctuaire gallo-romain de Saint-Martin-au-Val, et bien sûr de la mise en lumière de ses monuments remarquables.



A cette occasion, plusieurs événements vous sont proposés :

samedi 19 mai 2012

9h - 12h, marché de la place Billard : un stand présentera l'Argentine et plus particulièrement la ville de Luján.

lundi 21 mai 2012

Début d'après-midi, à l'hippodrome de Chartres : le prix «Luján - Argentine» sera remis par M. Oscar Luciani, maire de Luján, au vainqueur de la course hippique.

12h - 18h, à l'hippodrome de Chartres : présentation et vente de produits traditionnels et d'articles de design argentins.

20h30, musée des Beaux-arts de Chartres : le groupe «Chamuyo Trio» met à l'honneur le tango argentin, inscrit en 2009 au patrimoine culturel immatériel de l'humanité par l'UNESCO. Trois musiciens de renom et un couple de danseurs animeront cette soirée (concert gratuit).

Collégiale Saint-André : l'exposition «Mosaïque de la photo» invite des amateurs de Luján.

À VOS AGENDAS!

Conférence à la Maison du Saumon :

- le samedi 12 mai à 14h30.

La restauration d'un vitrail
Initiation au vitrail contemporain par l'association Artway Chartres et Monsieur Michel PETIT

Visites à thème :

- le samedi 19 mai à 14h30.

« Les maisons remarquables »
par Françoise FARAUT

- les 16 et 30 mai à 10h30.

« Le Jardin d'Horticulture »
par Claire CARTIER -

- les 16 et 30 mai à 14h30.

« Il était une fois la Porte Guillaume »
par Claire CARTIER

- le samedi 26 mai 14h30.

« Raconte-moi l'histoire de Chartres »
visite théâtralisée pour enfants

- les vendredis 4, 11, 18 et 25 mai 20h30.

« Chartres en Lumières Privilège »

- les samedis 5, 12, 19 et 26 mai à 22h.

« Chartres en Lumières »

« Rendez-vous gourmands »

à la Maison du Saumon

par Pierre FOURNIER -

L'Îlot Délices

- le samedi 5 mai à 14h30.

- L'atelier de fabrication de macarons

- le mercredi 23 mai à 14h30.

- Ateliers pour enfants!

Atelier de fabrication de macarons

Pour les petits groupes (à partir de 2 personnes) des ateliers privés peuvent être organisés. N'hésitez pas à nous contacter!

Exposition à la Maison

du Saumon :

- Du 4 au 12 mai - Maison du Saumon.

Exposition-vente: Les peintres d'Haïti Au profit des enfants d'Haïti

- Du 1er au 3 juin - Salon Guy Nicot.

Exposition dédiée au Tour de France
A découvrir: une collection de vélos de 1875 à 2003 et différents objets en lien avec le cyclisme et son histoire (photos, maillots...)

Office de Tourisme de Chartres / Chartres Convention & Visitors Bureau

Tél. : 02 37 18 26 26

E-mail : info@otchartres.fr

www.chartres-tourisme.com

Tous les services de l'Office du Tourisme
à la Maison du Saumon.

Le 22 mai, 7 jours sur 7



La maison du Saumon

Les services de l'Office du Tourisme étaient jusqu'ici installés sur deux sites : un accueil secondaire rue de l'Étroit Degré, et le principal à la Maison du Saumon. À partir du 22 mai, seule celle-ci accueillera nos visiteurs. Explications.

« C'est l'aboutissement d'un processus engagé en 2009 précise Jean Godet, Président de l'Office du Tourisme, alors que la Ville a retrouvé l'usage de ce bâtiment emblématique de Chartres qu'est la Maison du Saumon. Elle l'a réaménagé, et nous nous y sommes installés. Ensuite mon prédécesseur Joseph Fromont y a organisé des animations et des expositions qui ont permis aux Chartrains de se réapproprier cet endroit magnifique. Aujourd'hui, nous sommes en mesure d'y accueillir tous nos visiteurs ».

Le transfert répond à une logique commerciale. Premièrement, il était important de faire venir les touristes à l'intérieur du quartier Cathédrale-Place Billard. De

plus, il était difficile de conserver durablement deux sites d'accueil, l'un rue de l'Étroit Degré et l'autre à la Maison du Saumon. Il est compliqué de conduire un touriste ou un groupe à entrer dans deux endroits d'accueil différents. « Cette logique de cohérence de l'accueil s'est imposée assez vite, constate Aurélien Charpille, directeur de l'Office du Tourisme. C'est également un impératif de gestion qui nous permet de regrouper nos personnels pour aboutir concrètement à un résultat essentiel : l'Office du Tourisme sera désormais ouvert sept jours sur sept, pour l'ensemble de ses services. Jusque-là, seul l'accueil de l'Étroit Degré répondait à cette nécessité, mais trop partiellement ».

On croirait entendre la leçon sur la règle des trois unités qui fit la grandeur du théâtre classique : l'unité d'action, l'unité de temps,

l'unité de lieu. Efficacité garantie. Ce qui est vrai pour l'accueil du touriste individuel s'est imposé comme complètement nécessaire pour celui des groupes.

Les économies de gestion réalisées seront évidemment réinvesties dans le renforcement des actions de promotion. Et les locaux du rez-de-chaussée de la Maison du Saumon seront progressivement réaménagés : écrans plats, accueil numérique, etc...

« Le personnel doit aussi pouvoir s'investir davantage dans la mise au point et la finalisation des nouveaux instruments d'accueil que sont les smartphones et les tablettes numériques, l'Office possédant et animant déjà son propre site internet www.chartres-tourisme.com ».

L'Office du Tourisme bénéficiera enfin de la piétonisation de la rue du Soleil d'Or, et bientôt de la rue des Changes, du Tertre de la Poissonnerie et de la place Billard.

Les deux derniers Comités de direction de l'Établissement public de l'Office du Tourisme ont accompagné et validé à la quasi-unanimité cette nouvelle organisation et son calendrier.



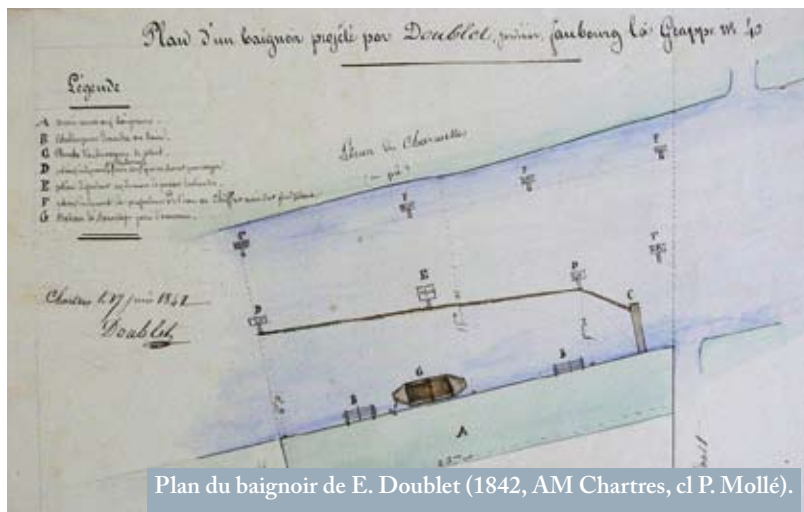
Jean Godet, Président de l'Office de
Tourisme

Ce QR Code est à flasher avec
votre Smartphone. Il renvoie
directement vers le site
Internet de
l'Office
de Tourisme!



Cachez ces baigneurs (nus) que nous ne saurions voir !

Une querelle de voisinage devant le Conseil d'Etat



Plan du baignoir de E. Doublet (1842, AM Chartres, cl P. Mollé).

Mode des « baignoirs »

Les « baignoirs » se développent à Chartres vers 1840. Ainsi nomme-t-on alors les baignades en rivière. On les installe sur l'Eure, en amont et en aval de la ville. Ils accueillent leurs clients le long des jardins s'étendant à l'arrière de maisons donnant sur la rivière. Etablissements privés autorisés par arrêtés municipaux et régis par la police des bains publics, leur espace de bain doit se limiter à la moitié du cours de la rivière correspondant au terrain du propriétaire. La clientèle apprend à nager dans une « école de natation ». L'aménagement comprend pontons, échelles, sautoirs pour nageurs, espace pour non-nageurs.

Le baignoir du faubourg

La Grappe

Cet établissement est exploité par le jardinier Ernest Doublet. Propriétaire d'un terrain en bord d'Eure depuis 1837, il a été autorisé en 1842 à y exploiter un baignoir, après en avoir soumis à la Ville la demande et le plan. Son « école de natation » est réputée, tenue « avec le plus grand soin » par un « petit baigneur » (maître-nageur) respectant « les règles de la plus stricte décence », avec un « bain des dames ».

Chicanes

Tout Eden a son serpent. Celui du faubourg La Grappe surgit en 1857, avec un redoutable chicanier, un ancien notaire chartrain possédant un terrain face à celui de Doublet, sur l'autre rive. Sous l'habit de la vertu, il sème la discorde. La clientèle de Doublet est taxée d'immoralité, son baignoir serait en infraction avec la légalité et la salubrité. Des clients auraient été vus se laver nus, d'autres se baigner la nuit, un rameur circuler en tenue d'Adam. Des nageurs s'aventureraient vers l'autre rive, privant le notaire de la jouissance de sa moitié de rivière. Enfin le baignoir ferait obstacle à la circulation des eaux et serait pollué par les rejets de l'abattoir et de l'hospice Saint-Brice. Notre chicanier somme Doublet d'installer son établissement, clos et couvert, en aval de la ville, où selon lui

les eaux parviennent décantées après avoir stagné devant les moulins. Mais le maire se borne à une enquête sur la violation de propriété, et un client de Doublet fait échouer une pétition dénonçant « de prétendues scènes scandaleuses aux dits bains publics ».

Le rusé notaire réattaque. Il fait sienne la cause d'un voisin de Doublet qui vient de perdre sa locataire : les nageurs « ne se contentent pas de rester dans la moitié de la rivière dont le sieur Doublet a la jouissance, se répandent dans l'autre moitié et même se montrent sur la rive opposée en état de nudité ». Cette fois il veut exiler le baignoir au Gord, fréquenté par les garnisons chartraines. Doublet est perdu.

Mais le sort en décide autrement. Le notaire est victime de sa campagne de moralité. Ayant porté l'affaire devant le Conseil d'Etat, il est débouté (9 avril 1858) car des ouvriers ayant travaillé sur sa propriété sont impliqués : après une chaude journée de labeur, ils s'étaient rafraîchis nus au baignoir.

Chicanes ou enjeux ?

Querelle de voisinage certes, mais aussi problème de la libre circulation de l'eau, de sa qualité, d'hygiène publique : à qui donner raison ?

Juliette Clément,
Présidente de la SAEL
Recherches P. Mollé
SAEL, 1 rue Jehan Pocquet,
28000 Chartres
02 37 36 91 93



L'Eure et la Petite Venise, emplacement possible du « baignoir » (cl. J. Clément).

Premières lignes d'écriture au collège Saint-Benoît

Les savants s'accordent tous sur le long cheminement et les transformations qui ont conduit notre alphabet depuis le Sinaï, où il est apparu il y a plus de 3500 ans, jusqu'à nos écoles sous la forme qu'il présente aujourd'hui. Un abécédaire, daté de 700 av. J.-C. (conservé au musée national d'Athènes) offre déjà une grande partie de son organisation actuelle.

Du grec au latin, en passant par l'étrusque

Les latins ont hérité de l'alphabet grec transmis par les étrusques. Ils ont repris de ces derniers l'usage et la place du « C » (prononcé « K ») au lieu du « G » grec. Ils l'ont, par la suite, largement diffusé dans toutes les contrées qu'ils occupaient, dont la Gaule. Le commencement de la leçon d'alphabet n'a donc pas changé depuis le temps où les petits Gallo-romains apprenaient à écrire.

Des graffitis au collège

Une récente opération de diagnostic réalisée par le service Archéologique de la Ville dans l'enceinte du collège Saint-Benoît, avenue Béthouart à Chartres, a mis au jour, dans une fosse à détritus creusée dans l'arrière-cour d'une maison d'époque romaine, quatre graffiti. Ils sont tous gravés sur des fragments de vaisselle.

Apprendre à écrire sur terre cuite

Sur la partie haute de la panse d'une amphore est tracée au stylet une séquence de quatre lettres : A B C D. L'inscription ne semble



pas se poursuivre après la lettre « D ». Cette suite de lettres ne peut correspondre à aucun texte, même abrégé, de la langue gallo-romaine, ni à aucun décompte de marchand ou d'artisan comme il en existe souvent sur des tessons. Nous sommes donc en présence d'une leçon d'alphabet recopiée sur ce fragment de vase par un enfant qui voulait s'en approprier le tracé.

Service Archéologie :
Texte Pascal Gibut
Cliché Jonathan Simon.



Braderie de livres

4200 livres ou revues retirés des collections adultes et jeunesse sont à vendre au prix de 1€ à la bibliothèque de la Madeleine. Cette opération, qui avait connu un franc succès l'année dernière à la médiathèque, est renouvelée afin de donner une deuxième vie aux documents extraits des collections.

Renseignements au 02 37 88 45 20

> Samedi 26 mai 2012

> De 10h à 16h, Bibliothèque Louis-Aragon



La médiathèque l'Apostrophe aura cinq ans le 22 mai 2012 !



Avec une fréquentation d'environ 1200 personnes par jour et 17 000 adhérents actifs, le succès de cet établissement culturel n'est plus à démontrer.

Avec des publics d'horizons très divers, les activités sont multiples : l'emprunt de documents, lecture sur place, visionnage de films, travail scolaire ou personnel, consultation d'internet, participation à des ateliers... Pour répondre aux attentes des usagers, de nouveaux services ont vu le jour depuis l'ouverture : l'installation de la wifi, la création d'un portail interactif, l'offre de jeux vidéo, une programmation culturelle soutenue...

L'Apostrophe est réellement aujourd'hui le symbole de ce que l'on nomme "la bibliothèque 3^e lieu", espace de rencontres et d'échanges entre la maison et le travail.

(Le plus jeune lecteur s'appelle Sacha, il a 3 mois.

La lectrice la plus âgée a 104 ans, elle se prénomme Renée.)

Retrouvez toutes les animations des
bibliothèques sur bm-chartres.fr



La saison du Conservatoire

NOTES DE PRINTEMPS

Avec le mois de mai renaît le temps des festivals. Chartres ne fait pas exception, et le conservatoire entame cette saison estivale avec la cinquième édition de ses « Notes de printemps ».

Concerts, gala de danse, rencontres ou portes ouvertes, ce festival se veut éclectique et s'adresse aux publics de tous âges. Cette année, cinq moments forts sont à l'affiche :



en soirées d'ouverture, le célèbre **Requiem d'Hector Berlioz**, l'œuvre symphonique la plus gigantesque écrite au 19^e siècle, sera donné en la **Cathédrale de Chartres, le jeudi 10 mai et le vendredi 11 mai à 20h30**. L'orchestre et les chœurs (plus de 400 exécutants) seront dirigés par Michel Bienaimé, le directeur du Conservatoire de Chartres. **Les billets sont en vente à la FNAC.**

Le mardi 15 mai à 20h30, au Salon Marceau de l'hôtel de Ville, un concert d'esthétique complètement différente, avec Musiques d'Amérique Latine. Les professeurs du conservatoire ont imaginé un flo-



rilège présentant les multiples facettes musicales de ce chatoyant continent. Les rythmes, les couleurs instrumentales variées et les orchestrations inédites marquent cette musique d'un « chic » inimitable. **Réservation au Conservatoire 02 37 84 04 75.**

Le mardi 29 mai est encore un grand moment de spectacle : ***l'Histoire du Soldat de Stravinski et Ramuz à 20h30 au Théâtre de Chartres.*** L'une des œuvres les plus attachantes du début du 20^e siècle, écrite juste après la Première Guerre mondiale et inspirée d'un conte populaire russe. 7 musiciens, 3 comédiens et une danseuse, dirigés par Michel Bienaimé pour un conte dont la lecture peut se faire à plusieurs niveaux et qui enchante aussi bien les petits que les grands. **Réservation au théâtre 02 37 23 42 79.**

Le mercredi 30 mai, soirée Jazz colorée et festive avec, dans l'enceinte même du Cloître des Cordeliers, le traditionnel Concert du Big Band du Conservatoire à 20h30, dirigé par Jean-Jacques Ruhlmann. Assurément une soirée à ne pas manquer ! **Entrée libre.** Pour terminer ce bouquet ar-

tistique, les classes de danse du conservatoire (Christophe Cavier, Natacha Le Saint et Pierre Doussaint) nous proposent, au théâtre de Chartres, deux galas **Hommage à Roland Petit, avec le Ballet du Chat Botté. Samedi 1er juin – 20h30 et dimanche 3 juin – 16h00. Réservation au Théâtre : 02 37 23 42 79.**

De plus, pendant ce festival, le Conservatoire vous propose une **journée Portes ouvertes, le mercredi 16 mai.** Venez en profiter si vous souhaitez en savoir plus sur les cursus et les disciplines enseignées. C'est l'occasion de rencontres et de découvertes qui vous convaincront de rejoindre cet établissement dynamique, qui accueille aussi bien les enfants que les adultes, les débutants que les amateurs dans le cadre de ses orchestres et de ses chorales.

N'hésitez pas à vous documenter sur le site de la Ville de Chartres (<http://www.chartres.fr/culture/conservatoire-de-musique-et-danse>) ou au 02 37 84 04 70.

Vive le Printemps !



Au Théâtre de Chartres



▲ Mini-Mino

Danse

Pour les tout-petits, dès 3 ans

Mardi 15 mai - 14h30

Avant tout visuel et musical, ce spectacle fait appel aux sensations des plus jeunes et à leur imagination. Entraînés en plein cœur du désert, ils sont aux prises avec le vent qui efface les traces, avec la nuit qui égare un peu plus, avec ces milliers, ces milliards de petits grains de sable. Trois femmes guident leur pas et leur font voir ce qui n'existe pas ! C'est ainsi qu'apparaît le Mini-mino, le papillon de l'eau...

Tarifs de 4 à 8 €

Mino-Mushi

Danse

Tout public, dès 6 ans

Mardi 15 mai - 19h

Trois femmes voyagent en suivant le sable qui se déplace...

Un journal abîmé est apporté par

le vent, les trois femmes des sables s'en saisissent et inventent ce qu'elles ne peuvent pas lire... Avec leurs mots, avec leurs corps, avec leurs chants, elles donnent vie à une aventurière du désert.

Pas à pas, grain à grain, elles ouvrent les chemins du désert et livrent ses secrets... Elles entraînent les spectateurs dans une surprenante initiation à la liberté.

Tarifs de 4 à 8 €

► 3 Folles journées ou la trilogie de Beaumarchais

Théâtre

Mardi 22 mai - 20h30

Pourquoi jouer *Le Barbier de Séville*, *Le Mariage de Figaro*, *La Mère coupable*, tous les trois dans une même soirée ? Pour raconter l'épopée de la famille Almaviva et de Figaro enfin intégralement – ce pari n'ayant été relevé qu'une

seule fois en 1800 sous l'impulsion des comédiens de la Comédie Française, un an tout juste après la mort de Beaumarchais.

Mais face à ce roman fleuve, une adaptation s'imposait ! Sophie Lecarpentier et Frédéric Cherboeuf proposent un axe et dessinent le portrait d'une génération d'hommes et de femmes, de la fin de l'adolescence (*Le Barbier de Séville*) au début de la vieillesse (*La Mère coupable*) en passant par les affres de l'âge adulte (*Le Mariage de Figaro*).

3 Folles journées est une foisonnante proposition théâtrale, accompagnée d'une musique originale de Bertrand Belin (d'après les chansons de Beaumarchais), un projet ambitieux, intrigant et réjouissant, mené tambour battant par les comédiens de la Compagnie Eulalie !

Tarifs de 8 à 22 €



▼ Les plus courts chemins

Danse

Judi 24 mai- 20h30

Daniel Dobbels, artiste passionnant et passionné, s'interroge depuis de longues années sur la relation entre l'art et la danse, le geste et l'intime, l'écriture et la création. Fin analyste de l'expérience humaine, il interroge notre époque qui exige de chacun d'être efficaces, efficaces, productifs, inventifs et d'aller vite à l'essentiel. A travers sa danse et particulièrement ces trois pièces, il offre une alternative aux manques dont nous souffrons plus ou moins secrètement : manque de temps, de moyens, de pensée, d'attention... En ce sens, Daniel Dobbels nous emmène très haut, à condition de

bien vouloir se laisser entraîner par la douce abstraction des corps dansants.

Que ce soit au son de la voix de Cécilia Bartoli ou de la guitare de Jimmy Hendrix, ses jeunes et talentueux danseurs nous livrent l'écriture sensible et forte d'un artiste majeur, poète chorégraphe de l'intime.

Tarifs de 7 à 14 €

Au bord de l'autre

Spectacle musical

Tout public, dès 12 mois

Foyer

Judi 31 mai- 10h et 15h30

Vendredi 1^{er} juin- 10h et 15h30

Ce voyage intime au bord des eaux de notre enfance sera jonché de morceaux de bois que l'eau et le soleil ont mis à nu, de galets

qui s'entrechoquent, de reflets organiques...

On jouera avec des silex, du sable, des flûtaux, de l'argile, du saule, des pigments colorés pour convoquer et partager ces souvenirs sensoriels intenses liés à la nature. Nous en explorerons les contours, les surfaces, les mettant en opposition ou en accord : ce qui est au sol, ce qui s'en échappe, ce qui est immuable, ce qui se transforme, ce que l'on ne voit qu'en ombre ou en reflet. Il y aura aussi des images, des odeurs et des sons transposés avec les outils d'un théâtre d'objets et d'ombres à découvrir, pour une musique à inventer.

Un petit bijou de délicatesse !

Tarifs de 4 à 8 €



Renseignements et réservations

Tdc - Théâtre de Chartres
 boulevard Chasles
 tél. 02 37 23 42 79
 contact@theatredechartres.fr
 Billetterie en ligne :
 www.theatredechartres.fr
 Retrouvez-nous sur
 Facebook et Twitter

A Doussineau



TRIO JOB Dans le cadre de « la Madeleine en chantant »

Samedi 12 mai 2012 à 20h30

*Chanson française, reprises
de Georges Brassens*

Trio Job, c'est une fille et deux garçons diplômés des Ateliers Chanson de Paris où ils se sont rencontrés. Accompagnés d'une guitare, ils revisitent le répertoire de Georges Brassens et nous

font redécouvrir ses chefs-d'œuvre de la chanson Française. Plutôt que de reprendre ces classiques déjà bien connus du public, il s'agit ici, pour le trio, de nous faire découvrir des titres méconnus ou délaissés tout aussi merveilleux et plaisant à écouter. En pleine jeunesse insouciante et vigoureuse, le groupe ne dénature pas l'œuvre du chanteur, au contraire, il y apporte une touche de fraîcheur et de proximité. Julie, Olivier et Benjamin dit « Ruben »

impressionnent par leur enthousiasme, la précision dans leurs voix, leurs changements de tonalités surprenants mais bienvenus et leur sens de la mise en scène. Le spectacle se veut intimiste, convivial et intéressera les passionnés comme les novices.

Tarifs : 7€ / 5€ (réduit).
Contact : 02 37 23 41 44.
reservation.doussineau@ville-chartres.fr

Au Théâtre en Pièces



▲ *Je m'appelle Don Quichotte* de Mathieu Genet

mis en scène par Emmanuel Ray créé en septembre dernier à Chartres, sera présenté pour le lancement de sa tournée d'été au Château de Maintenon le samedi 12 mai à 20h30 puis entre le 27 juillet et le 7 septembre dans la Vallée de la Loire.

TOURNÉE 2012 :

Château de Maintenon (28)
samedi 12 mai à 20h30
Château de Villandry (37)
vendredi 27 juillet à 21h15
Château de Montsoreau (49)
dimanche 29 juillet à 21h15
Château de Boucard (18)
samedi 4 août à 21h15
Abbaye de Saint-Ferme (33)
samedi 11 août à 21h15
Château de Gizeux (37)
mardi 14 août à 21h15
Abbaye de l'Etoile à Archigny (86)
vendredi 17 août à 20h30
Château de Vaux à Miré (49)
dimanche 19 août à 21h15
Château de Brézé (49)
vendredi 31 août à 21h15
Hôtel-Dieu de Baugé (49)
samedi 1er septembre à 20h45
Château de Durtal (49)
dimanche 2 septembre à 20h45
Château de Lathan à Breil (49)
vendredi 7 septembre à 20h45

«Il y en a pour tous les goûts : de la musique classique, du chant lyrique, du théâtre, de magnifiques comédiens et surtout de l'inattendu... Une seule certitude existe, durant ce moment de théâtre, c'est que rien ne se passe comme prévu quand on est entouré de géants et de moulins à vent.. Alors, buvez, buvez jusqu'à l'ivresse à la fontaine du Théâtre en Pièces». Jérôme Costeplane – Votre Agglo – octobre 2011

«Débordant d'idées et de trouvailles, Emmanuel Ray a signé là une de ses mises en scène dont il a le secret, mouvementé à souhait, à la fois profonde et légère et toujours juste et précise». Yves Bastide – L'Echo républicain 26/10/11
Tarifs : 15 et 10 € - Renseignements et réservations au 02 37 33 02 10



Dans le cadre de la Nuit européenne des Musées, la compagnie du Théâtre en Pièces présentera

▼ *le Souper* de Jean-Claude Brisville



Grand salon du musée de l'Armée, aux Invalides, Paris
Le 19 mai 2012 à 20h et 22h45

Musée de l'Armée - Hôtel national des Invalides
129, rue de Grenelle
75007 Paris

**Renseignements :
Tél.01 44 42 38 77**

▼ **Les spectacles d'ateliers**

Grand salon du musée de l'Armée, aux Invalides, Paris
Mardi 15 mai 2012 à 19h

au Minotaure, Scène régionale de Vendôme
Casimir et Caroline de Ödön Von Horváth avec les élèves de l'atelier théâtre du lycée Ronsard de Vendôme

Mardi 22 mai 2012 à 20h30
à la salle Simone Signoret à Nogent-le-Rotrou

Rhinocéros, d'Eugène Ionesco avec les élèves de l'atelier théâtre du lycée Rémi Belleau de Nogent-le-Rotrou.

Au Théâtre du Seuil

BISKOTE



▲ BISKOTE

Chanson craquante

Vendredi 11 et samedi 12 mai 2012 à 20h30

Depuis plusieurs années Biskote a apporté sa touche musicale à des groupes de talent: Syrano, Les Mains Sales, Les Soeurs Moustache... Désormais elle nous dévoile son propre univers. Biskote se love sur les airs d'une chanson française parfois gouailleuse et réaliste, le petit bout de femme nous séduit avec son timbre léger pour mieux nous balancer ses réalités ombragées, ses personnages errants. Acide, cynique, drôle, sensible, non sans nous rappeler une Carmen Maria Vega ou la poésie pêchue d'un Paris Combo. 1 h 30.

Tarifs : 14€ et 11€

Ecoutez Biskote sur <http://www.theatreduseuil.com>

▼ I OVERDRIVE TRIO & MARCEL KANCHE/ HOMMAGE A FERRE

Hommage à Léo Ferré

Samedi 19 mai 2012 à 20h30

Je voulais éviter l'écueil de reprises respectueuses et lourdes références au maître. Je découvris le trio I Overdrive installé dans le même label que moi, qui fit un opus hommage à Sid Barret. Cristal Recors mettait en œuvre

la rencontre. La magie de l'instinct fonctionnait. Dans ce projet il y a comme une attente, celle d'une chose à venir. Un bal underground où, par quelques chemins non balisés, viendraient de loin quelques abstraits. Puis j'appris qu'Hendrix devait enregistrer avec Ferré. Mais trop tard. Hendrix partit avant. Tout semble réunir Marcel Kanche & I overdrive trio pour ce sentier oblique. 1 h 30..

Tarifs : 7€ et 5€

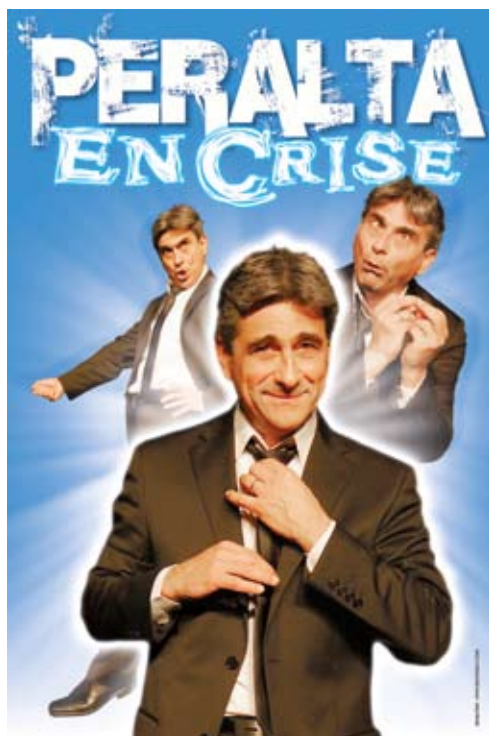
**SALLE DOUSSINEAU -
Forum de la Madeleine - Mail
Jehan de Dunois - Chartres**

Ecoutez I overdrive et M.K sur <http://www.theatreduseuil.com>

**THEÂTRE DU SEUIL
Chapelle Saint-Julien
rue Saint-Julien- Chartres
Site : <http://www.theatreduseuil.com>
Tél. : 02 37 36 89 30**



Au Théâtre Portail Sud



◀ « Peralta en Crise ! »

de et avec Patrick Peralta
Du jeudi 3 au Dimanche 20 Mai
 (jeudi, vendredi, samedi à 21 h
 dimanche à 16 h)

Arme de distraction massive à lui-seul, Patrick Peralta occupe le temps et l'espace à un rythme fou.

One man, chansonnier, imitateur, comédien, Patrick Peralta est tout cela en même temps. Il enchaîne les personnages avec une force d'interprétation digne d'un burlesque, il raconte des histoires à mourir de rire... Bref, un artiste complet!

« Quel drôle de bonhomme, tant dans la vie où il a toujours le bon

mot pour rire, que sur scène où il fait se tordre de rire les publics les plus sévères ». Bernard Mabille

« Un spectacle irrésistible qui devrait être remboursé par la sécurité sociale ». La Marseillaise

« Patrick Peralta a surpassé ce stade où l'imitation se contente d'être une parodie ». Jean Amadou

« De jeux de mots improbables en patatiques soigneusement codifiés et contrôlés, Patrick Peralta nous entraîne dans un discours vertigineux qui ne laisse guère le temps de souffler ». L'Echo

Entrée : 15 € et 11 € ;

Réservations 02 37 36 33 06

En ligne :

www.theatreportailsud.com

▶ « 25^e année de triomphe »

One-man Show avec Laurent Violet

Le nouveau spectacle de Laurent Violet, pimenté de sketches incontournables.

Du jeudi 24 mai au

dimanche 10 juin

(jeudi, vendredi, samedi à 21 h,
 dimanche à 16 h)

Du « Comique qui Tue » à la « Tue-rie de l'Année », du café de la Gare au théâtre Dejazel, en passant par France Inter : 25 ans de carrière!

« Avec lui, il est de bon ton de rire de tout. Ses sketches sont construits, écrits au mot près, avec une rigueur qui autorise toutes les audaces ».

Le Progrès

« Laurent Violet transforme l'actualité en un régal d'absurdité ».

La Provence

« Son humour noir fait merveille... Nous, on en redemande ».

J.L. Jeener, Le Figaro

« Laurent Violet est drôle. Résolument et naturellement comique ». VSD

« Le spectacle de Laurent Violet mériterait de rentrer au panthéon de l'humour ». France Soir

Entrée : 15 € et 11 € ;

Réservations 02 37 36 33 06

En ligne :

www.theatreportailsud.com





Halte au Pillage du Patrimoine archéologique et historique

Conférence

Mardi 15 mai 2012 à 20 h 30

Par Jean-David Desforges,
Président de l'association
HAPPAH

En regard de la situation française, l'HAPPAH agit plus spécifiquement contre l'utilisation illégale et irraisonnée des détecteurs de métaux. Cette activité, pratiquée par un peu plus d'une dizaine de milliers de personnes aux motivations diverses, est responsable chaque année de nombreuses dégradations de sites archéologiques non fouillés, en cours de fouille ou non répertoriés dans la Carte archéologique.

Pour cette science qu'est l'archéologie, objets et contextes sont indissociables et ont la même valeur scientifique. L'objet arraché de son contexte par un chasseur de trésors perd donc sa valeur informative. Dans tel cas, l'utilisateur de détecteur de métaux retire de la surface les traces archéologiques pour se les approprier. Dans tel autre, il ne se limite pas à cette couche de surface et se livre à des fouilles, à une destruction frénétique et non maîtrisée, pillage et destruction allant de pair. Les collectes et les fouilles clandestines en France alimentent des trafics de biens culturels, du réseau de petits collectionneurs via des associations ou Internet à de véritables filières internationales utilisant des méthodes éprouvées.

Les rendez-vous du muséum

Les plantes utilisées pour prévenir ou combattre les cancers



La pervenche de Madagascar
(*Catharanthus roseus*)



Le podophylle pelté
(*Podophyllum peltatum*)



L'if (*Taxus baccata*)

Conférence

Mardi 5 juin 2012 à 20 h 30

par Christophe HANO,
Maître de conférence au
Laboratoire de Biologie des
Ligneux et des Grandes
Cultures, équipe de Chartres...

De nos jours encore de nombreuses thérapies anticancéreuses reposent sur des composés végétaux. Certains végétaux produisent des molécules de défense destinées à nuire aux pathogènes et prédateurs qui cherchent à s'en nourrir. Certaines de ces molécules sont cytotoxiques (induisent une mort cellulaire) ou anti mitotiques (empêchent les divisions cellulaires). Ces propriétés sont mises à profit pour entraver la prolifération des cellules cancéreuses. D'autres végétaux contiennent des composés qui sont, eux, préventifs du développement de certains cancers, en réduisant par exemple l'effet stimulateur de nos hormones sur le développement des cancers hormonaux-dépendants.

Mais il ne suffit pas de découvrir les propriétés anticancéreuses d'une plante, encore faut-il trouver les moyens de produire une quantité suffisante du médicament et ceci de façon durable. Pour cela les procédés d'extractions doivent être efficaces et si possible ne pas conduire à la raréfaction de la plante! La production par des cultures de cellules de végétaux peut aussi apporter une solution.

A travers quelques exemples comme l'if, la pervenche de Madagascar, le podophyllum, la jonquille, le camptotheca et le lin, les problèmes posés et les solutions apportées par la recherche seront évoqués.

Au Centre universitaire de
Chartres,
21 rue de Loigny-la-Bataille
Stationnement au parking
« visiteurs »
Entrée libre dans la limite des
places disponibles.
Renseignements :
Muséum : 02 37 88 43 86 &
Centres.Sciences : 02 38 77 11 06

Retrouvez toutes les animations
du Muséum sur chartres.fr



Nuit des musées 2012

Samedi 19 mai 2012 de 20 h à minuit

« Animaux de fables...
Fables d'animaux... »



La nuit sera fabuleuse !

Visites commentées de l'exposition « Animaux fabuleux, de la licorne au narval »

Départ de visites toutes les demi-heures jusqu'à 23h30

Les visites conduites par des archéologues se feront à la lampe torche.

Au fil du parcours de l'exposition, le public pourra observer les différentes étapes du métier de l'archéozoologue suite à une étrange découverte, mieux connaître cette

Visite exceptionnelle du muséum à la lampe électrique...

Jean-Jacques Silvestre, affable conteur d'estoires et de fabliaux, viendra, ô gentes dames & damoiseaux, desclorre & consoner sur moult hôtés du muséum : golpil, seigne, lievre, perdriz, cinge, hairon, conin & autre alerion. Il es-peudra & mettra en scène dans son théâtre de poche faveles & fables d'ici & d'ailleurs connues & inconnues



discipline au sein du laboratoire et découvrir l'origine de certains mythes et animaux fabuleux.

Une exposition complémentaire, intitulée «30 000 ans d'amis: les liens entre l'homme et le chien», présente une petite histoire des canidés.

Projection de films

Découvrir ou redécouvrir des animaux fabuleux drôles, émouvants ou effrayants sur grand écran.

Remontez encore le temps et venez goûter notre improbable souplette qui conclura cette soirée ! Dégustation sur place en fin de soirée.

Au muséum de Chartres

Entrée gratuite

**5 bis boulevard de la Courtille
Chartres**

Tél. : 02 37 88 43 86

Contes et histoires fabuleuses en partenariat avec la médiathèque de Chartres

Histoires lues : 20h15 et 22h15

Contes : 21h15 et 23h15

Dans une ambiance feutrée, enfants et adultes pourront écouter contes et histoires fabuleuses.

**Lieu : Maison de l'Archéologie -
2 rue au Lin - Chartres**

Renseignements :

Tél. : 02 37 23 42 20 / 42 23

Fête de la Science : Appel à projets



Cette année, la Ville de Chartres accueille le village des sciences, du 8 au 11 octobre à la Collégiale Saint-André. Les inscriptions sont à envoyer avant le 25 mai 2012.

Un événement annuel

Rendez-vous incontournable entre les citoyens et les acteurs de la communauté scientifique, la Fête de la Science fête cette année sa 21^e édition !

Science et innovation partout et pour tous

Chercheurs, enseignants, entreprises, musées, associations, bibliothèques... qui souhaitent partager avec le grand public leur enthousiasme pour les sciences et

les techniques peuvent proposer un projet à travers expériences, animations, ateliers, conférences, spectacles, portes ouvertes, visites de laboratoires...

Le point fort de cette édition aura lieu le **samedi 13 et dimanche 14 octobre**, place des Épars à Chartres.

La Fête de la Science peut aussi s'organiser près de chez-vous. Vous avez un projet, une passion pour les sciences et les technologies, n'hésitez pas à nous contacter.

Une fête pour toutes les sciences

Sciences de la vie et de l'univers, sciences de l'ingénieur, mathématiques et sciences physiques, sciences humaines et sociales, environnement et développement durable, les énergies du futur... toutes les sciences sont en fête et sous toutes leurs formes.

2012 est l'Année internationale de l'énergie pour tous.

Vous pouvez librement vous inspirer de cette thématique. Il ne faut pas non plus vous sentir exclu de la programmation si vous avez d'autres sujets de prédilection.

Bulletin d'inscription à renvoyer avant le 25 mai 2012 à :
Centre Sciences - 72 Fbg de Bourgogne - 45000 Orléans
Tél. : 02 38 77 11 06
Mail : centre.sciences@wanadoo.fr

Inscription possible sur www.fetedelascience.fr

Petites comédies

Des photographies d'art
d'Estelle Lagarde

Le prieuré Saint-Vincent



Du 12 mai au 17 juin 2012

Après avoir exposé en Chine, en Belgique, au Canada et en Turquie, la photographe Estelle Lagarde vient présenter «*Petites Comédies*» au prieuré Saint-Vincent de Chartres.

Diplômée d'architecture en 2000, elle se consacre ensuite à la photographie qu'elle pratique dans des lieux en ruine pour mettre en scène des personnages d'un autre monde, qui tiennent tant du fantôme que de l'être vivant.

Cette exposition se compose de trois séries de photographies : Dame des Songes, Contes Sauvages et Hôpital; trois séries reliées entre elles par la théâtralité des personnages mis en scène dans des espaces abandonnés et/ou vétustes.

Appuyée par une très grande maîtrise de la mise en scène, Estelle Lagarde joue entre comédie et réalité en s'appuyant sur le clair-obscur, en créant une lumière diffuse et parvient à rendre ainsi des images à la fois inquiétantes et douces.

Renseignements :
Direction des Affaires culturelles
02.37.23.41.43
« Petites Comédies »
Estelle Lagarde
www.estellelagarde.com

Le prieuré Saint-Vincent
12, rue Porte Cendreuse
Du mardi au dimanche, 14 h à 18h30,
et jusqu'à 19h à partir du 1er juin
Entrée libre

Chemin des Arts

Mosaïque de photos pour une saison riche et singulière

A la Collégiale Saint-André

Du 17 mai au 3 juin 2012

La Mosaïque Photos 2012, organisée par la direction des Affaires culturelles, ouvre la porte de la Collégiale à la pratique amateur et accueille quatre associations : le Photo Club du Cheminot de Chartres, l'association Educatrice du Tribunal pour Enfants 28, Madeleine Sports et Détente Photo, l'Association des Amis des Jumelages de Chartres.

Ces quatre associations se sont réunies pour composer une vraie mosaïque...

Chacune a procédé différemment pour vous offrir ces instants de vie couchés sur papier. Si les techniques évoluent, le tirage numérique remplace le tirage argentique, le reste ne bouge pas vraiment : l'inspiration, le cadrage, le « clic » sont bien là... et c'est tout cela qui fera la bonne photo : celle qui attirera le regard du visiteur. L'œil qui attire l'œil.

À vous de découvrir les quelques 370 photographies exposées dans ce cadre minéral unique, celui de la Collégiale Saint-André.

L'ADETE 28 a organisé un concours sur le thème «Le temps qui passe», y ont participé des jeunes encadrés par leurs éducateurs, mais aussi des photographes venant de toute la France ainsi que les membres des clubs photos de Chartres.

Le Photo Club du Cheminot de Chartres vous propose son 9^e Salon national d'Art photographique de Chartres. Pas de thème pour ce concours national ouvert



entre autres aux membres de la Fédération française de la Photographie.

Madeleine Sports et Détente Photo met à l'honneur ses photographes qui vous offrent chacun une série de photographies.

L'Association des Amis des Jumelages de Chartres a organisé la 2^e édition du Prix Robert Laillet 2012. Ce concours photos destiné exclusivement aux photographes amateurs d'Eure-et-Loir et des villes jumelles de Chartres a pour thème «La nature dans la ville». Le maire de Lujàn, ville

argentine invitée d'honneur, et François Laillet remettront les prix aux lauréats.

Photographes en herbe, photographes expérimentés et chevronnés sont au rendez-vous pour vous émouvoir, vous séduire, vous faire sourire...

Contact : direction des Affaires culturelles, tél. : 02 37 23 41 43.

Exposition ouverte du mardi au dimanche, de 10 à 12 heures et de 14 à 18 heures.



[Téléchargez le programme](#)
du Chemin des arts sur chartres.fr

Chartres en toutes lettres ...9^e partie

De Strasbourg à Chartres



Avec un timbre allemand et un autre français, cette enveloppe adressée à Chartres il y a 70 ans, est riche de renseignements, mais aussi de questions. Elle a bien mérité sa place dans cette chronique.

En octobre 1942, le timbre allemand est encore oblitéré de Stassburg (Elsass). En même temps, on y applique la lettre « T » dans un triangle : cela signifie qu'il y aura une taxe à percevoir à l'arrivée. C'est ce que fera le postier chartrain en service au guichet de la Poste Restante le 20 octobre. Lorsque M. Émile Ribault vient retirer son courrier, on lui demande d'acquitter la somme de 50 centimes, somme qui représente le montant des frais de garde d'une correspondance en poste restante. Un timbre taxe de cette valeur sera collé et oblitéré sur la lettre : c'est la preuve du règlement.

N'oublions pas qu'une enveloppe possède deux côtés (et même un troisième : un côté pratique!). Le

verso présente des cachets de censure, accompagnés de la mention « ouvert » ainsi qu'un petit numéro encadré (393). C'est l'identification du lecteur, celui qui a vérifié le contenu de la correspondance. Rien d'étonnant, donc, que ce courrier ait mis six jours pour arriver à Chartres.

Quant à l'adresse en poste restante, que peut-elle nous apprendre ? Que le destinataire n'était que de passage à Chartres ? Ou que ce Chartrain voulait se faire discret à cette période ? Peut-être le prix de la sécurité ?

Le côté mystérieux de cette correspondance fait le charme et l'intérêt d'un tel document.



Jean-François RESSORT
Président du Cercle philatélique Chartrain
philachartres.over-blog.fr

Les rencontres d'Albert Blanchard

Mathias Moncorgé



Ma première rencontre avec Mathias, le fils de Jean Gabin, remonte à une quinzaine d'années. C'était à Moulin-la-Marche, à l'occasion du prix "Perce-Neige", créé par Lino Ventura et Jean Gabin. Étant porte-parole de l'association Jean Gabin, cela me permettait de belles rencontres parmi lesquelles Michel Drucker, Philippe Noiret, Michel Serrault, Jacques Villeret, Michel Platini, Loïc Péron et bien d'autres...

C'est à l'hippodrome de Chartres, lors de la deuxième réunion de l'année, que je rencontre Mathias qui vient faire courir un inédit "Vieux Manoir", un jeune trotteur de 3 ans, dans la deuxième course. Magnifique fin de course du jeune cheval qui gagne dans la dernière foulée.

On se rappelle un tas de souvenirs bien sûr autour d'une coupe de champagne...

Albert Blanchard

Mots fléchés ...Rues de Chartres!

Les définitions sur fond jaune se rapportent précisément au thème.

The crossword puzzle grid contains the following words and clues:

- Row 1:** Négation (right), La troisième « Le soleil » du sud (down), Confère Félicie Louis Blériot (right), Creuseras (right), Voisine de la photo (down, yellow).
- Row 2:** Rose de Noël (right), Petits en rue (down, yellow), Belle allure (down), Oiseau en rue (up, yellow), Article Préfixe de feu (right).
- Row 3:** R. à foudre Grand africain (down, yellow), Parfait Un primaire Rue à fleurs (down, yellow), lies des Alpes Maritimes (down), Gabriel pour les intimes La suite (down), Champion Coupas le chef (right).
- Row 4:** Gabriel pour les intimes (right), Article ibère (down), Pique un Sir Dans Ligne (left), Frangin (right), Saint du coin Période (down), Rue de la ville basse (down, yellow).
- Row 5:** Héritier Usé En ville (down), Prénom Courageux (right), A un siège Diplôme Sans crocs (down), Changement d'air Lapine Vu (down), Chevalier (right), Manie Rue aux épices (down, yellow).
- Row 6:** Mettre bas Qui écrit Gourmand (down), Singe Porte l'eau Quota (down), « VOTRE VILLE » mai 2012 (right), Usine Suçons (down), Pour bronzer Glucides (right), Ruelle (down, yellow).
- Row 7:** Fond du plat Association (right), Vert ici (right, yellow), Lentille (down), Avant git Defaults (right), Allée à Jules (left, yellow), Noble art (right), Couverture (down).
- Row 8:** Guetter Oblitérée (down), Réfuta (right), © JFR 2012 (right), Lieu Centre (down), Ville Bretonne (right).
- Row 9:** Repos Gaulois ici Issu (down, yellow), Petite patronne (right).

Le règlement peut être consulté dans le n° 108 de Votre Ville ou demandé à l'étude SELARL Huissiers de justice associés BP 273 28005 Chartres Cédex.

N'oubliez pas de tenter votre chance!
L'urne à l'accueil de la mairie attend vos réponses.

Solution le mois prochain.

Tribunes de l'opposition



STOP AU RACKET DES CLASSES MOYENNES ET POPULAIRES

Après le prix exorbitant des parkings de Chartres, l'UMP continue de faire payer au plus grand nombre ses projets.

Depuis plusieurs années, le Président de l'Office HLM, également maire de la ville, impose une augmentation très importante des loyers de Chartres Habitat : 5% au maximum, bien supérieures au plafond fixé par l'Etat : 1,1% en 2011.

Une augmentation de 25% est également appliquée aux nouveaux entrants dans un logement de l'Office d'Habitations à Loyer Modérés

La politique du maire de Chartres/Président de l'Office d'HLM est clairement affichée: moins de logements sociaux (tous les logements détruits à Beaulieu, ne sont pas reconstruits), des locataires déplacés, des logements plus chers.

Tout pour les plus riches, toujours moins pour les classes moyennes et populaires, voilà l'UMP!

Une nouvelle fois, les loyers ont fortement augmenté en 2012, jusqu'à 5% avec **les Bas Menus + 5% (54 logements), Saint LUBIN + 3,5% (80 logements), Docteur Gibert + 3,5% (16 logements), Jean-Jaurès + 3,39% (30 logements), Saint-Chéron + 3,5% (148 logements), Rechèvres 200 + 5% (88 logements), Béthouard + 3,5% (45 logements), Puits Drouet + 5% (69 logements), Beaulieu + 3,5% (1099 logements), La Madeleine + 3,5% (1474 logements).**

Plus de 500 000 € sont pris sur le pouvoir d'achat des foyers.

L'équipe dirigeante justifie l'augmentation des loyers par des travaux de mises aux normes, de réhabilitation ou d'isolation, réalisées dans certaines résidences, alors que ces travaux sont pourtant de la responsabilité de Chartres Habitat, ensuite payés par les locataires ...

Malgré notre opposition relayée par les représentants des locataires, la majorité des membres du Conseil d'Administration, fidèle au Maire, cautionne cette politique néfaste pour les plus fragilisés par la crise.

Mais l'UMP de Chartres, s'est-elle posé cette simple question : **combien de foyers ont des revenus qui, comme leur loyer, augmenteront de plus de 5% ?**

L'office HLM ne répond jamais aux nombreux courriers de locataires stupéfaits de voir leur loyer augmenter, augmenter, augmenter. Nous recevons beaucoup de plaintes de locataires qui restent lettre morte. C'est du racket pur et simple.

Aujourd'hui, des habitants de la Croix Jumelin à Chartres payent près de 800 Euros de loyer pour 80 m² dans un logement dit social !

Voilà la réalité de la politique UMP.

Nous demandons que cessent ces augmentations de loyers qui ne sont plus supportables.

Le Groupe des élus Socialistes et Républicains du Conseil Municipal : Noël BILLARD, Ghislaine DANE, Nicole SIRANDRE, Myriam BIYADI, David LEBON, Sophie DARMON.
Contact : elus.sr.chartres@gmail.com



43 MILLIONS

M. le maire s'apprête à mutiler l'histoire de l'urbanisme de la ville comme s'il était jaloux d'un passé qui ne lui appartient pas. Où est la cohérence entre la reconstruction de la porte Guillaume d'un côté et la destruction

de l'aile Maunoury de l'autre, si ce n'est faire table rase du passé, d'un passé ou il n'était pas chartrain d'ailleurs ?

Et de satisfaire cette incroyable mégalomanie qu'il lui faut son palais.

Il a choisi un palais à sa démesure. Coût pour les chartrains : 43 millions d'euros ! Avec les finitions et les inévitables dépassements d'un tel chantier, on dépassera sans doute les 50 millions.

Et pour y faire quoi ? On ne sait toujours pas. Regrouper tous les services de la mairie, mais avec quelle utilité pour le citoyen ? Absorber tous les services de l'agglomération alors que les compétences même de la grande aggro ne sont pas définies, et qu'elles ne le seront pas avant deux ans ?

N'y a-t-il pas de priorités plus urgentes comme la création de logements pour tous, le désendettement de la ville ou l'augmentation du pouvoir d'achat ?

Tout ceci n'a aucune importance, ce qui compte pour le Maire c'est avant tout d'imposer une opération d'urbanisme prestigieuse.

6000 mètres carrés sur les 12.000 de l'espace sont livrés en blanc, c'est-à-dire brut de béton, avec, peut-être, un petit coup de peinture. Mais sans cloisons, sans matériel de bureau, sans équipement... parce qu'on ne sait pas encore ce qu'on va y faire.

Ou qu'on nous le cache, ce qui serait encore pire. Aucun audit des conditions de travail des agents communaux, ni de la satisfaction des usagers, pas plus d'études prospectives des services de demain à rendre à la population n'ont été publiés.

S'il faut faire évoluer le bâtiment, pourquoi pas ? Mais pour quel contenu ?

Il y a certainement une alternative, plus raisonnable et donc moins coûteuse : ne pas concentrer tous les services de la ville et de l'agglomération en un point unique ; ne pas construire un parking souterrain de 400 places pendant que le Crédit Agricole en libère 200 dans Qpark en réalisant son propre parking, définir les besoins et évaluer sérieusement ce qui peut être conservé, transformé ou démoli dans le respect du patrimoine pour reconfigurer un Hôtel de Ville qui réponde parfaitement aux attentes de tous les Chartrains.

Et, pourquoi pas, s'il faut vraiment de la place, élargir le périmètre d'étude à l'ancien collège Marceau pour permettre de préserver l'existant.

Le projet choisi n'est pas plus mal qu'un autre. Les architectes ont essayé de répondre à un cahier des charges délirant dans l'espace qui leur était imposé. Gageons que dans 50 ans un successeur de M. Gorges trouvera ça moche... et qu'il le raser ! Vous avez dit durable ?

Josette Morin-Berenfeld, Eric Chevée
modem-chartres@orange.fr
www.modem28.com



RÉFLEXION

Dans cette période bouillonnante, j'ai volontairement décidé de ne pas écrire de tribune pour respecter la liberté de chacun. Comme le silence est d'or, la parole est d'argent.

Aujourd'hui, je vous livre ma réflexion.

Dans tous les conflits mondiaux, nationaux ou locaux, il est plus facile de se réunir contre que de se mobiliser pour. Nous pouvons nous interroger si nous ne trouverions pas plus de raisons d'être dans un combat pour une cause qui, par la pertinence des solutions, éliminerait le négatif alors que le combat contre, même s'il est légitime, n'apporte aucune solution. Il ne fait que réveiller l'instinct grégaire.

Il ne suffit pas de savoir ce que nous ne voulons pas.

Il est plus important de savoir ce que nous voulons.

Nadège Gaujard
nadege.gaujard@gmail.com
instinct grégaire

DES MURS DANS LEURS TÊTES

La démocratie, c'est le vote, et le Maire de Chartres a trop souvent l'occasion de devoir répéter cette évidence aux élus des oppositions municipales. En effet, si une majorité est légitimement jugée sur son action, des opposants le sont quant à eux sur leurs votes pour ou contre les délibérations proposées au Conseil Municipal.

Et le débat du 5 avril a illustré une nouvelle fois l'incohérence de nos opposants. Car les socialistes et leur allié devenu inconditionnel, Eric Chevée, ont cru devoir voter contre l'entrée de nouvelles communes dans la communauté d'agglomération Chartres-Métropole. Ainsi, Eric Chevée, selon sa logique aux règles mystérieuses, a parlé à cette occasion de « coercition » et de « précipitation » dans la procédure d'élargissement d'une agglomération, qui passe pourtant par des votes multiples. Les conseils municipaux de toutes les communes concernées (ceux des communes membres comme ceux des communes entrantes) votent. Le conseil communautaire vote. Comment, dans ces conditions, oser qualifier cette procédure transparente et démocratique de « passage en force » ? Ensuite, monsieur Chevée soutient que l'agglomération chartreuse n'a pas de projet, qu'elle se limite à gérer des services, et il traite par le mépris les avantages consentis aux habitants de l'agglomération, comme le tarif privilégié d'accès à l'Odysée... Décidément, monsieur Chevée, malgré ses relations fusionnelles avec les socialistes, garde une mentalité de nanti.

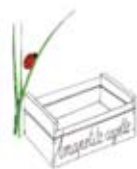
Pourquoi des habitants et des élus rejoindraient-ils en effet une agglomération si celle-ci ne leur apportait pas des services meilleurs ? Il y a quelques semaines, une élue de Chauffours interpellait Jean-Pierre Gorges en le pressant d'accélérer l'adhésion de sa commune à la grande aggro. Le Président de Chartres Métropole lui demanda en souriant les raisons de son enthousiasme. Elle lui répondit : *« je suis une élue, mais je suis d'abord une mère de famille. J'ai trois enfants qui vont à l'école à Chartres, et je sais ce que cela me coûte en transports. L'entrée dans l'agglo pour moi, c'est la gratuité des transports pour mes enfants et cela représente plusieurs centaines d'euros chaque mois »*. Davantage encore en période de crise, on n'a pas le droit de mépriser ces avantages concrets. Ou alors, il faut renoncer à faire pleurer les chaumières en critiquant la baisse du pouvoir d'achat lors de chaque campagne électorale. Monsieur Chevée en rajoute encore en prétendant que les intérêts des Chartrains sont lésés dans cette affaire. C'est tout simplement ridicule. Tout le monde peut vérifier que l'attractivité de Chartres en bénéficie chaque jour. Tout le monde comprend que la ville dépend de son environnement, ne serait-ce que pour son approvisionnement en eau. Chacun a le bon sens de constater aisément que la ville et la campagne ont des intérêts liés. C'est la définition même de la solidarité. C'est parce que les paysans beaucerons avaient besoin d'artisans et de commerçants pour les équiper et commercialiser leurs produits que Chartres est née et a trouvé sa raison d'exister durablement, et de se développer. La solidarité n'est pas un slogan, mais d'abord la somme d'intérêts mutuels, convergents et bien compris. Il n'y a qu'à regarder comment les autres agglomérations ont réagi à la croissance chartreuse : toutes veulent l'imiter, quelle que soit l'orientation politique de leurs élus. Monsieur Lebon a raisonné comme d'habitude en salarié du parti socialiste. Il s'est interrogé sur le « projet politique » de l'agglomération, il a demandé l'organisation de « débats », il s'est étendu sur les soi-disant problèmes de « gouvernance » que connaîtrait l'Agglo, alors que tous les conseils municipaux et le conseil communautaire en ont débattu en permanence. Dérisoire... Répétons-le, ce débat fut révélateur. D'une ignorance, ou pire encore d'une incompréhension, celle des mécanismes de l'Agglo mais surtout celle des intérêts concrets des populations concernées. Les socialistes et leurs supplétifs réclament toujours au Maire de Chartres de rassembler davantage. Mais quand il le fait, ils le lui reprochent. Incohérence...

En attendant qu'un jour peut-être le bon sens les touche, les habitants « votent avec leurs pieds » : ils se pressent à l'Odysée et dans les bus de l'agglomération. Un peu comme les Allemands, quand ils franchissaient le mur de Berlin. Toujours dans le même sens.

Décidément, il reste encore des murs à faire tomber.

Le groupe des élus de la majorité

Une nouvelle association à Chartres



L'Amapetite Cagette s'installe au 4 rue Saint-Brice à Chartres. Vous désirez des aliments sains à prix abordables, une Amap (association pour le maintien d'une agriculture paysanne) vous en donne les moyens.

Nous regroupons des consommateurs qui souhaitent manger bon, soutenir des producteurs locaux et renouer le contact avec ces paysans pratiquant une agriculture respectueuse de l'environnement, sans engrais, ni pesticides, ni herbicides chimiques. La nouvelle saison 2012 commence le jeudi 7 juin.

Pour réserver votre panier hebdomadaire de légumes, contactez-nous par mail ou
 tél. : 02 37 35 66 63/06 88 18 17 32
 catherinechavet@laposte.net
 Site internet : amapetitecagette.free.fr

« Fragments d'histoire »

Micheline Loire expose 120 fragments de vitraux anciens à la Galerie du Vitrail, du 12 mai au 16 septembre 2012. Des mains, des têtes, des animaux, des fleurs, mais aussi de petites scènes, quelques décors, des pieds, des personnages, des architectures et des paysages, des objets usuels, des écritures... Ces fragments de vitraux faisaient partie de verrières racontant une page de notre histoire du Moyen-Âge jusqu'au début du 20^e siècle.

Du 12 mai au 16 septembre 2012 à la Galerie du Vitrail, 17 cloître Notre-Dame tél. : 02 37 36 10 03

Exposition ouverte du mardi au samedi de 10h à 19h, les dimanches et jours fériés de 11h à 13h et de 14h à 19h.

Entrée libre.

Fête de la musique



La direction de l'Événementiel et des Animations de la mairie de Chartres lance un appel à candidatures, afin que des musiciens, chanteurs, ou groupes musicaux puissent se produire sur scène lors de la fête de la musique le 21 juin prochain.

Date limite d'inscription : 14 mai.

Renseignements au 02 37 18 47 60

Randonnée en roller

Une randonnée en roller, organisée par l'association « Chartres Roller » aura lieu le vendredi 11 mai. Rendez-

vous place des Epars. Inscription obligatoire : de 19h à 19h45. Briefing obligatoire : 19h55. Départ de la randonnée : 20h. Il est impératif d'avoir toutes les protections : CASQUE OBLIGATOIRE pour tous. Protections poignets, coudes, genoux obligatoires pour les mineurs (-18 ans) et fortement conseillés pour les adultes. La maîtrise du freinage est impérative.

Contact : presidente@chartres-roller.com
 www.chartres-roller.fr

« Osez Citoyens »

L'objectif du projet « Osez Citoyens » portée par la Jeune Chambre Economique de Chartres est de donner envie aux jeunes de devenir citoyen au travers d'un engagement bénévole. En mai et juin, des portraits photos de 28 jeunes bénévoles du département seront affichés dans les écoles, lycées, universités et dans le centre ville de Chartres. Le 7 juin, une conférence débat aura lieu dans l'amphithéâtre du lycée Fulbert. Au programme, témoignages des bénévoles, des dirigeants d'entreprises, des recruteurs et d'intervenants sociologues. Ateliers ludiques l'après-midi. Cocktail gourmand et musical.

Au lycée Fulbert, le 7 juin de 14h à 18h.

Contact : Elodie Lebouc,
 elodie.lebouc.jce@gmail.com

7^e Fête mondiale du Jeu

La Jeune Chambre Economique de Chartres (JCE) et sa région s'associe à la 7^e Fête mondiale du Jeu en proposant le 26 mai prochain un événement autour de la thématique « l'apprentissage ludique » sur la place des Epars à Chartres. L'occasion de réunir la nouvelle agglomération chartreuse autour du jeu et d'avoir une nouvelle approche du développement durable. La place des Epars accueillera divers pôles à thème pour petits et grands (gestion des énergies, isolation de l'habitat, sport handicap, gestion de budget familial, jeux pour tous...) Pour son 45^e anniversaire, la JCE de Chartres et sa région a créé un jeu de société ludique et pédagogique « Argent : Emoi ! » afin d'aider les jeunes de 7 à 77 ans à savoir gérer un budget familial. La 7^e journée mondiale du jeu sera l'occasion de (re)découvrir la version géante de 81m² de ce jeu.

Place des Epars, le samedi 26 mai, de 10h à 18h. Nombreux lots à gagner !

Contact : Sandrine PARGUEZ
 sandrine.parguez.jce@gmail.com
 www.jcechartres.free.fr

Café philo

Le prochain café philo se tiendra le samedi 12 mai de 17h à 19h au bar Le Parisien sur le thème : « Le langage trahit-il la pensée ? ».

A noter : un second café philo le jeudi 24 mai de 20h30 à 22h30, en partenariat avec la classe de musique de chambre du conservatoire de Chartres : « Exister sans patrimoine a-t-il du sens ? » au café-brasserie L'Escalier, 1 rue du Bourg,
Contact : Bertrand, tél. : 06 80 40 93 41
 http://cafephilochartres.free.fr

Vide Grenier au Foyer d'Accueil Chartrain

Le dimanche 17 juin 2012, 12 rue Hubert Latham à Chartres. Réservé aux particuliers, tarif : 3 € le mètre linéaire. Présentation d'une pièce d'identité obligatoire. Restauration possible sur place (café, sandwich, boissons, frites...).

Le bénéfice dégagé sera reversé à l'association Foyer d'Accueil Chartrain au profit des plus démunis.

Inscriptions et renseignements :
 02 37 88 40 00 ou 02 37 18 30 18

Bénévole à l'UNICEF

Vous avez du temps, quelques heures ou un ou deux après midi... ; vous souhaitez vous impliquer dans l'une des diverses activités du comité : tenir un stand, intervenir dans les écoles, faire de la recherche et du suivi de stands, faire de l'animation de bénévoles, créer de l'événementiel, ... Le Comité de l'UNICEF d'Eure et Loir axe sa campagne de recrutement et de recherche de bénévoles le samedi 26 mai prochain et installera un stand d'information, de recrutement et de recherche de bénévoles, place Marceau, de 10h à 19h.
Contact : 02 37 36 80 94
 ou 06 03 19 63 71
 Mail : unicef28@unicef.fr

La Dame à la Licorne

« La Dame à la Licorne » recherche pour ses expositions : figurants bénévoles hommes/femmes tous âges..., bicyclettes, vélos anciens, grands bis, pour une exposition sur le Tour de France. Tout collectionneur ou fondu de vélo est bienvenu.

Contact Catherine ou Josiane au
 02 37 36 80 72 ou 06 09 82 95 13

UDAF « Allo info familles ».

Un service gratuit à la disposition de toutes les familles du lundi au vendredi par téléphone ou par courriel. Pour obtenir un renseignement, une information, il faut très souvent passer de multiples coups de téléphone, et selon les situations, le découragement s'installe.

L'UDAF se charge de tout, nous passons les coups de fils nécessaires.

Pour tout renseignement ou pour prendre rendez vous, tél. 02 36 15 90 00 ou par courriel : itf@udaf28.fr

Information et soutien aux tuteurs familiaux

Vous êtes ou vous allez être curateur ou tuteur d'un membre de votre famille. Le service d'information aux tuteurs familiaux de l'UDAF d'Eure-et-Loir propose des informations et un soutien technique pour les démarches et obligations à effectuer. Service gratuit et ouvert à tous.

Pour tout renseignement ou pour prendre rendez vous, tél. 02 36 15 90 00 ou par courriel : itf@udaf28.fr

Formations informations club Léo Lagrange

Le Club Léo Lagrange de Chartres vous propose de réserver dès maintenant pour les sessions informatiques du 15 mai au 29 juin 2012 : Word (traitement de texte), Picasa (gestion des photos numériques), Internet, Initiation windows 7 (windows seven). Adhésion annuelle au club : 20€ (sauf si vous êtes déjà adhérent à l'association). Tarif des 6 cours : 100€ (tarif dégressif si vous prenez d'autres cours durant l'année de votre adhésion).

Le club propose de vous initier à l'utilisation de votre mobile du 15 mai au 15 juin 2012. Ce cours d'une durée de 2h est ouvert à 4 personnes maximum. Tarif de la formation : 20 € d'adhésion annuelle et 20€ de participation.

Pour tout renseignement : 02 37 28 75 40 ou contact@leolagrangechartres.com

Exposition « Chemins de traverse » de Iule Amado-Fischgrund

Iule Amado-Fischgrund participe aux Rencontres Internationales de Mosaique de Chartres et y intervient comme membre du jury. Partenaire de la Régie des 3R, elle anime en 2002 un chantier d'insertion pour des jeunes qui réalisent dans le Bois des Hauts de Chartres des mosaïques. Elle prolonge ainsi « le Chemin Picassiette » en créant des stèles et des mégalithes partiellement recouverts de mosaïque.

Jusqu'au 3 juin 2012, à la chapelle Saint-Eman. Contact: brikezolces@aol.com
Site : www.brikezolces.jimdo.com

Réseau Santé ou Tabac 28

Réunions d'aide à l'arrêt du tabac et consultations individuelles de tabacologie. Gratuit. Prochaines réunions à Chartres : jeudi 10 mai à 17h30, mardi

5 juin à 17h30.

Renseignements et inscriptions : RST28 au 02 37 30 31 05

Personne n'est assez fort face à la maladie d'Alzheimer

France Alzheimer, avec le soutien de la CNSA, organise dans votre département des formations gratuites pour les aidants familiaux, adhérents ou non de l'association.

Inscription et renseignements au 01 30 66 30 80

ADEL 28

L'Association des Diabétiques d'Eure-et-Loir (ADEL 28) tiendra sa permanence au centre hospitalier Louis-Pasteur au Coudray, le mercredi 13 juin de 14h à 16h, dans le service du Dr H. Levecq au 5^e étage médecine A1. Permanence à l'espace santé de la CPAM 11 rue du Docteur André Haye, le mardi 22 mai de 10h à 12h.

Renseignements : André Boireau, tél. 02 37 31 49 34

Mail : adel.diabete@wanadoo.fr

Ligue contre le Cancer

Vous êtes atteint de cancer : nous sommes à votre disposition pour toute information, ainsi que pour des aides personnalisées. Nous contacter au Comité de la Ligue contre le cancer, 7 rue Gabriel Péri à Chartres.

Tél : 02 37 21 19 50
cd28ligue.net@wanadoo.fr



Réseau RAPPEL

Soutien aux personnes ayant des troubles de la mémoire et à leurs proches.

Tél. 02 37 38 75 93
www.reseau-memoire28.fr

UNAFAM

Un de vos proches souffre de troubles psychiques ? L'UNAFAM (Union Nationale des Amis et Famille de Malades Psychiques) peut vous aider, vous accueillir, vous écouter, vous informer, vous orienter.

Tél. 06 09 67 96 76
mpf.unafam28@laposte.net

Un adulte-relais à la Maison pour Tous de la Madeleine

Pour accueillir, informer, accompagner les usagers dans leurs démarches, pour être le lien entre les personnes en difficultés et les institutions, pour aider au dialogue entre les services publics et les résidents, Jocelyne Archambault, adulte-relais, à votre service, tient sa permanence à la MPT de la Madeleine.

Ouverture au public du lundi au vendredi de 9h à 17h30, à disposition de toutes

les maisons de quartiers : Beaulieu, St Chéron, Hauts-de-Chartres, la Madeleine. Tél : 02 37 26 91 63

Un terrain à disposition

La commune libre de Saint-Brice loue pour toute manifestation (vin d'honneur, mariage, repas champêtre, fête familiale...) un terrain arboré, entièrement clos et aménagé de 3000 m² : locaux couverts avec chambre froide, points d'eau chaude et froide et tente de 120 m².

Renseignement : tél. 02 37 34 05 13 ou 06 76 59 41 88

Forum recrutement à la Madeleine

La Maison des Entreprises et de l'Emploi organise un forum de recrutement à la Madeleine.

Le 7 juin, de 14h à 17h plus d'une vingtaine d'entreprises

seront présentes pour recevoir des candidats à de nombreux métiers. Infos : Maison des Entreprises et de l'Emploi, 13, place des Halles.

Tél. 02 37 91 36 33 et sur www.mee-chartres.fr



					T	V	C	V	N									
					T	E	L	E	P	H	O	N	E					
					A	L	A	R	M	A		U	T					
					E	C	R	I	R	A	I	T						
	C			G	A	G	E	E			T	I	R	E				
L	O	I	S	I	R				A	R	O							
A	R	T			C	A	P	I	T	A	I	N	E					
					R	E	T	A	M	A		T	I	N	T	A		
					N	E		A	R	M	E	M	E	N	T	S		
					O	S	T		D	E	L	O	N		E	S	T	
					P	O	E			L	I	T		R	O	M		
					V	O	I	T	U	R	A	G	E		N	I	A	
					N	L			N	E		N		C	E	R	N	
					I	D	E	E		A	C	O	M	P	T	E		
					R	A			C	O	L	O	N	N	E		E	L
						N	U	L		E	I					P	S	I
					E	C	R	A	N		N	I	M	B	E		S	
					S	E	N	T	I	R		S	O	U	R	I	S	
					S	E			D	E	C	O	N	G	E	L	E	

Les gagnants du concours mots fléchés du mois de mars sont :

M B. Vincent, de Chartre
M. Philippe Picault, de Morancez
Le mot à trouver était «ordinateur»

Déclarations Préalables déposées		
BARBOT AUGUSTIN	58 RUE DU FAUBOURG LA GRAPPE	REPLACEMENT DE MENUISERIES EXTERIEURES
GUILLARMO BENOIT	6 IMPASSE HELENE BOUCHER	TRAVAUX D'ISOLATION EXTERIEURE
BLOT GAEL	2 TER RUE JULES COURTOIS	CONSTRUCTION D'UN ABRI DE JARDIN
GOBIN THOMAS	27 RUELLE DU GRAND SENTIER	REPLACEMENT DE MENUISERIES ET MODIFICATION DE FACADES
PECCLLET LUC	1 - 3 RUE DE LA PAIX ET 43 RUE DE FRESNAY	TRAVAUX DE CLOTURE
AMEKHFI-PLIMAS	79 RUE DU FAUBOURG SAINT JEAN	CREATION DE CHASSIS DE TOIT
MAZOIRES CHANTAL	2 PLACE SAINT AIGNAN	TRAVAUX DE COUVERTURE
LEROY GERARD	12 RUE ALBERTO CAPPABIANCA	MISE EN PLACE D'UN ABRI DE JARDIN
DORET BRUNO	3 RUE DELAVOIERE	EXTENSION D'UNE MAISON INDIVIDUELLE
SISTEL	21 RUE CAMILLE MARCILLE	REALISATION D'UN ABRI FUMEURS
SYN-ENERGY	85 RUE GASTON COUTE	POSE DE PANNEAUX PHOTOVOLTAIQUES
LEVACHER GENEVIEVE	20 RUE GABRIEL PERI	RENOVATION DE MENUISERIES EXTERIEURES
VILLE DE CHARTRES	6 RUE MARECHAL DE LATTRE DE TASSIGNY	RAVALEMENT FACADE ET REALISATION FRESQUE
BLAIN ERIC	36 RUE DE VARIZE	TRAVAUX DE RAVALEMENT
FERRAND CHRISTIAN	18 RUE DE VARIZE	TRAVAUX DE RAVALEMENT
TOUTIN JEAN CLAUDE	54 BIS RUE DES GRANDES FILLES DIEU	TRAVAUX DE COUVERTURE
BARBOTIN FRANCK	12 PLACE BILLARD	RAVALEMENT DE FACADE
TOURNOUD PASCAL	8 ALLEE GUILLAUME DOYEN	REPLACEMENT DE MENUISERIES EXTERIEURES
SAILLANT ALAIN	18 RUE DE LA GRENOILLERE	CONSTRUCTION D'UN ABRI DE JARDIN
ROUGERAY JOHN	17 RUE DE LAUNAY	CONSTRUCTION D'UN ABRI DE JARDIN
ROY BENJAMIN ET SOPHIE	8 RUE DU MARECHAL LECLERC	CONSTRUCTION D'UNE VERANDA, RAVALEMENT FACADE ET DIVERS
LOULOU ET MOI	16 RUE DE LA TONNELLERIE	MODIFICATION DE FACADE COMMERCIALE
LEROY THERESE	91 RUE SAINT BRICE	RAVALEMENT DE FACADE
TACHOT CHRISTIAN ET BLAN-DINE	9 RUE SAINTE MEME	POSE DE FENETRE DE TOIT ET PUITTS DE LUMIERE
BUISSON HERVE	4 TERTRE SAINT FRANCOIS	RAVALEMENT DE FACADE
SCI DE LA CHAUFFERIE	2 AVENUE ARISTIDE BRIAND	TRAVAUX DE CLOTURE
SIB (GARAGE PEUGEOT)	51 AVENUE D'ORLEANS	RENOVATION DE FACADE COMMERCIALE
ERDEM SYLVIE	29 RUE D'ETAMPES	TRAVAUX DE CLOTURE
LHULLERY JACQUELINE	6 RUE JULES COURTOIS	EXTENSION D'UNE ANNEXE ET INSTALLATION D'UN ABRI DE JARDIN
MELUSSON BERNARD	13 RUE DE LA GADERIE	POSE DE CHASSIS DE TOIT
LACOMBE ALBERIC ET CAROLINE	1 RUE DE BELLEVUE	TRAVAUX D'EXTENSION
DURAND MICKAEL	39 RUE GASTON COUTE	RAVALEMENT DE FACADE
MARCOULT BRUNO ET LAURENCE	11 RUE AUX PRETRES	MODIFICATIONS DE FACADE
LAMBERT FREDERIC	46 RUE DES GRANDES FILLES DIEU	MODIFICATIONS DE FACADE
ADAM CEDRIC	19 RUE DE LA PAIX	CHANGEMENT DE DESTINATION (GARAGE EN CHAMBRE)
CROS NOEL	14 RUE FERDINAND DUGUE	REFECTION D'UN ABRI A BOIS ET GARAGE
RIBALET SYLVIE	9 RUE DU PETIT RACHIGNY	TRAVAUX DE CLOTURE
VILLE DE CHARTRES	RUE JEHAN POCQUET	REMISE EN PEINTURE DES MENUISERIES EXTERIEURES
NOVO NORDISK	45 AVENUE D'ORLEANS	MODIFICATION DE FACADE
HATTON GWENAEL	12 RUE MARCEL BLANCHARD - LE CLOS FULBERT	TRAVAUX DE CLOTURE
MEAR RONAN	3 RUE JEHAN POCQUET	REPLACEMENT DE MENUISERIES EXTERIEURES

Déclarations Préalables délivrées		
BELT SYLVIE	21 RUE DE L'ARBRE DE LA LIBERTE	TRAVAUX DE CLOTURE
POURRIOT SYLVAIN	13 BIS RUE DES PRIMEVERES	CONSTRUCTION D'UN GARAGE
VINOT JOCELYN	4 RUE DU MARECHAL LECLERC	REPLACEMENT DE MENUISERIES EXTERIEURES
VILLE DE CHARTRES	64 RUE DES GRANDES PIERRES COUVERTES	REPLACEMENT DE MENUISERIES EXTERIEURES
BERGERON DAMIEN	36 RUE SAINT CHERON	POSE DE CHASSIS DE TOIT
VILLE DE CHARTRES	2 RUE JEAN ROUX	TRAVAUX DE COUVERTURE
AG2R PATRIMOINE	12 RUE EDMOND POILLOT	TRAVAUX DE CLOTURE
Permis de Construire déposés		
VILLE DE CHARTRES	BOULEVARD CHASLES (THEATRE)	RENFORCEMENT DE LA FERME SUPPORTANT LA COUPOLE DU THEATRE MUNICIPAL
ETS LORILLARD	1 AVENUE GUSTAVE EIFFEL	EXTENSION D'UN BATIMENT INDUSTRIEL
HOUARI LAID	24 RUE DE L'ESPERANCE	EXTENSION D'UNE MAISON D'HABITATION
FMOH	3 RUE REAUMUR	EXTENSION D'UN BATIMENT INDUSTRIEL
Permis de Construire délivrés		
SAS MEDICA FONCIERE 28	10 A 14 RUE DU MOULIN A TAN	MODIFICATION FACADE ET TRAVAUX D'AMENAGEMENT DANS LES ETAGES
VECCHIO ANTONIO	34 RUE DE LA CROIX BLANCHE	CONSTRUCTION GARAGE
BONNET FREDERIC	44 RUE DE VARIZE	DEMOLITION GARAGE ET CREATION D'UN NOUVEAU GARAGE ET STUDIO
GF GESTION	8 RUE CAMILLE MARCILLE	CONSTRUCTION D'UN IMMEUBLE DE BUREAUX
RICOL STEPHANE ET ANNABELLE	19 RUE DE LA CROIX THIBAUT	EXTENSION D'UNE MAISON INDIVIDUELLE
LEBOURDAIS PHILIPPE ET AGNES	24 RUE JEAN VIGO	CREATION PLANCHER ET AMENAGEMENT COMBLES
TADJER AOMAR	49 BOULEVARD CHARLES PEGUY	CHANGEMENT DESTINATION (BAR EN GARAGE)
Permis de Démolir déposés		
VILLE DE CHARTRES	42 RUE SAINT MICHEL	DEMOLITION D'UNE MAISON D'HABITATION
2S3A	25 RUE SAINT CHERON	TRAVAUX DE DEMOLITION
Permis de Démolir délivrés		
CHARTRES HABITAT	7 A 15 RUE DES BLOTTES	DEMOLITION DE BATIMENT DE LOGEMENTS
CHARTRES HABITAT	1 A 11 RUE DES PETITS CLOS	DEMOLITION DE BATIMENT DE LOGEMENTS
BANQUE POPULAIRE VAL DE FRANCE	5 PLACE DES EPARS	DEMOLITION D'UNE VERANDA SUR TOITURE TERRASSE

COMPTE RENDU SUCCINCT ET ANALYTIQUE DU CONSEIL MUNICIPAL

DU JEUDI 5 AVRIL 2012 à 20 h 30

LE CONSEIL MUNICIPAL sous la présidence M. Jean Pierre GORGES, Député-Maire de Chartres : DESIGNÉ Monsieur Christian GORGE, Adjoint au Maire, Secrétaire de séance ; PREND connaissance des décisions prises par le Maire en application de l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales ; APPROUVE le procès verbal du 23 février 2012 à l'unanimité

ORDRE DU JOUR

ADMINISTRATION GENERALE

1. Représentations de la Ville – Modification

A l'unanimité

APPROUVE les modifications apportées aux représentations de la Ville, comme indiqué ci-dessous : Commission Urbanisme et Cadre de Vie : Monsieur David LEBON est remplacé par Madame Josette MORIN-BERENFELD-Commission secteur Sauvegardé : Monsieur Eric CHEVEE, membre suppléant est remplacé par Madame Josette MORIN-BERENFELD-Commission Règlement de voirie : Monsieur Eric CHEVEE, est remplacé par Madame Josette MORIN-BERENFELD

INTERCOMMUNALITE

2. Schéma Départemental de coopération intercommunale – Fusion entre Chartres métropole et la Communauté de Communes du Bois Gueslin

A la majorité (S. DARMON, N. BILLARD, M. BIYADI, G. DANE, D. LEBON, N. SIRANDRE, E. CHEVEE, J. MORIN-BERENFELD votent contre)

EMET un avis favorable à la majorité sur l'arrêté de périmètre de création d'une nouvelle communauté d'agglomération résultant de la fusion de Chartres métropole et de la Communauté de Communes du Bois Gueslin.

3. Fusion entre Chartres métropole et la Communauté de communes du Bois Gueslin - Règles de représentation et projet de statuts

A la majorité

(S. DARMON, N. BILLARD, M.

BIYADI, G. DANE, D. LEBON, N. SIRANDRE, E. CHEVEE, J. MORIN-BERENFELD votent contre)

APPROUVE la règle de représentation suivante

« Il est attribué automatiquement un Conseiller à chaque commune.

Il est attribué en plus à chaque commune un nombre de Conseillers égal à celui de sa population, divisé par 2250, arrondi à l'entier le plus proche.

Si l'addition des Conseillers Communaux donne un nombre pair, un Conseiller supplémentaire est attribué à la commune ayant le ratio Conseiller par habitant le plus faible.

Chaque commune dispose également d'un ou plusieurs délégués suppléants. Le nombre de délégués suppléants de chaque commune est égal à 30 % du nombre de délégués titulaires, arrondi à l'entier le plus proche, avec un minimum d'un délégué suppléant.

La population prise en compte pour le calcul est la population légale totale (avec double compte) telle qu'elle résulte du recensement de la population. »

APPROUVE le projet de statuts ci annexé et précisant notamment :

1. Le nom : Chartres métropole (art. 1),

2. le siège de la communauté :

Hôtel de Ville – Place des Halles - 28019 CHARTRES Cedex (Art. 2)

AUTORISE le Maire à saisir les communes d'Amilly, Bailleau l'Evêque, Barjouville, Berchères les Pierres, Berchères Saint Germain, la Bourdinière Saint Loup, Briconville, Challet, Champhol, Chauffours, Cintray, Cléviliers, Coltainville, Corancez, Le Coudray, Dammarié, Dangers, Fontenay sur Eure, Francourville, Fresnay le Comte, Fresnay le Gilmert, Gasville Oisème, Gellainville, Houville la Branche, Jouy, Lèves, Lucé, Luisant, Mainvilliers, Meslay le Grenet, Mittainvilliers, Mignières, Morancez, Nogent le Phaye, Nogent sur Eure, Ollé, Poisvilliers, Prunay le Gillon, Saint Aubin des Bois, Saint Georges sur Eure, Saint Prest, Sours, Thivars,

Vérigny, Vers les Chartres, Voise pour leur communiquer le projet de statut, la simulation de représentation et les appeler à délibérer dans les 3 mois sur la règle de représentation et les statuts proposés.

FINANCES

4. Budget 2012 - Vote des taux des taxes directes locales

A l'unanimité

FIXE pour le marché de Noël 2012 le tarif à :

- 30 € par chalet par jour, du lundi au vendredi pour la période du 8 au 23 décembre 2012,
- 50 € par chalet par jour, les samedis et dimanches pour la période du 8 au 23 décembre 2012,
- 20 € par chalet par jour pour la période du 24 au 27 décembre,
- 15 € par jour d'atelier et par prestataire pour la location du chapiteau, du 12 au 27 décembre.

FIXE, pour les chalets du Marché de Noël 2012, à :

- 150 € la caution remboursable,
- 50 € le forfait à facturer en cas de perte de clés,
- 120 € le forfait à facturer en cas de vol de chauffage,
- 25 € par demi-journée le forfait à facturer en cas d'absence non justifiée,
- une somme correspond au montant réel dans le cas de dégradation. APPROUVE la gratuité de la location des chalets aux associations à but caritatif et humanitaire.

6. Prévention de la délinquance - Subvention pour installation de 7 caméras vidéo

A l'unanimité des suffrages exprimés, (S. DARMON, N. BILLARD, M. BIYADI, G. DANE, D. LEBON, N. SIRANDRE, s'abstiennent)

SOLLICITE une subvention auprès de l'Agence Nationale pour la Cohésion Sociale et l'Égalité des Chances (ACSE) à hauteur de 36 000 €.

AUTORISE le Député-Maire ou son représentant à signer tous les documents nécessaires à la réalisation de ce

projet..

7. Eglise Saint Martin au Val - Réfection des couvertures et charpentes - Tranche conditionnelle 2 -Demande de Subvention

A l'unanimité

APPROUVE la réalisation de la tranche conditionnelle 2 des travaux de restauration des charpentes et couvertures pour un montant de 399 506.87 € HT soit 477 810.22 € TTC.

APPROUVE le plan de financement ci-après :

	Dépenses HT	Recettes HT
restauration charpentes et couvertures tranche conditionnelle	399 506.87 €	
participation DRAC (40 %)		159 802.75 €
participation CG (50 % du montant restant)		119 852.06 €
participation Ville		119 852.06 €
TOTAL	399 506.87 €	399 506.87 €

SOLLICITE une subvention auprès de la Direction Régionale des Affaires Culturelles.

SOLLICITE une subvention auprès du Conseil Général d'Eure-et-Loir.

AUTORISE Monsieur le Député-Maire ou son représentant à signer tous les documents nécessaires à la réalisation de cette opération.

8. Convention de financement pour les travaux de la rue Charles Isidore Douin avec la Chambre de Métiers et de l'Artisanat d'Eure-et-Loir

A l'unanimité

APPROUVE la convention de financement jointe en annexe entre la Ville de Chartres et la Chambres de Métiers et de l'Artisanat d'Eure-et-Loir.

AUTORISE le Député-Maire ou son représentant à signer la convention susvisée.

9. SPL Chartres Aménagement – Garantie d'emprunt - ZAC La Roseraie – Prêt GAÏA Eco-quartier

A l'unanimité des suffrages exprimés, (S. DARMON, N. BILLARD, M. BIYADI, G. DANE, D. LEBON, N. SIRANDRE, E. CHEVEE, J. MORIN-BERENFELD s'abstiennent)

ACCORDE sa garantie pour le remboursement d'un prêt GAÏA Eco-quartier que la SPL Chartres Aménagement se propose de contracter auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations, destiné à financer l'opération de

portage foncier située ZAC de La Roseraie à Chartres.

APPROUVE les caractéristiques du prêt GAÏA Eco-quartier consenti par la Caisse des Dépôts et Consignations telles que précisées ci-dessus.

ACCORDE sa garantie à 80 % pour la durée totale du prêt.

S'ENGAGE, au cas où la SPL Chartres Aménagement, pour quelque motif que ce soit, ne s'acquitterait pas des sommes devenues exigibles ou des intérêts moratoires qu'elle aurait encourus à en effectuer le paiement en ses lieu et place sur simple notification de la Caisse des Dépôts et Consignations adressée par lettre missive en renonçant au bénéfice de discussion et sans jamais opposer le défaut de ressources nécessaires à ce règlement.

S'ENGAGE pendant toute la durée du prêt à libérer, en cas de besoin, des ressources suffisantes pour couvrir les charges des emprunts.

AUTORISE Monsieur le Maire à intervenir au contrat de prêt qui sera passé entre la Caisse des Dépôts et Consignations et la SPL Chartres Aménagement.

10. SPL Chartres Aménagement – Garantie d'emprunt - ZAC de Rechèvres – Prêt GAÏA Eco-quartier

A l'unanimité des suffrages exprimés, (S. DARMON, N. BILLARD, M. BIYADI, G. DANE, D. LEBON, N. SIRANDRE, E. CHEVEE, J. MORIN-BERENFELD s'abstiennent)

ACCORDE sa garantie pour le remboursement d'un prêt GAÏA Eco-quartier que la SPL Chartres Aménagement se propose de contracter auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations, destiné à financer l'opération de portage foncier située ZAC de Rechèvres à Chartres.

APPROUVE les caractéristiques du prêt GAÏA Eco-quartier consenti par la Caisse des Dépôts et Consignations telles que précisées ci-dessus.

ACCORDE sa garantie à 80 % pour la durée totale du prêt.

S'ENGAGE, au cas où la SPL Chartres Aménagement, pour quelque mo-

tif que ce soit, ne s'acquitterait pas des sommes devenues exigibles ou des intérêts moratoires qu'elle aurait encourus à en effectuer le paiement en ses lieu et place sur simple notification de la Caisse des Dépôts et Consignations adressée par lettre missive en renonçant au bénéfice de discussion et sans jamais opposer le défaut de ressources nécessaires à ce règlement.

S'ENGAGE pendant toute la durée du prêt à libérer, en cas de besoin, des ressources suffisantes pour couvrir les charges des emprunts.

AUTORISE Monsieur le Maire à intervenir au contrat de prêt qui sera passé entre la Caisse des Dépôts et Consignations et la SPL Chartres Aménagement.

11. SPL Chartres Aménagement – Vente d'une action à une nouvelle collectivité – Approbation

A l'unanimité des suffrages exprimés, (S. DARMON, N. BILLARD, M. BIYADI, G. DANE, D. LEBON, N. SIRANDRE, E. CHEVEE, J. MORIN-BERENFELD s'abstiennent)

ACCEPTTE la cession d'une action détenue auprès de la SPL Chartres Aménagement d'une valeur unitaire de 1 000 €, à la Commune de Gellainville.

PREND ACTE que sa participation au capital social de la SPL, à l'issue de ces cessions, est ramenée à 3 147 actions pour une valeur de 3 147 000 €, soit 74,55 % du capital social

AUTORISE le Député-Maire ou son représentant à signer tous les actes liés à l'exécution de la présente délibération

AFFAIRES IMMOBILIERES

12. Cession partielle rue du Commandant Chesne

A l'unanimité

DECIDE la cession partielle de l'emprise du terrain sis au droit des numéros 9 et 11 de la rue du Commandant Léon Chesne, cadastré en section DD pour 68 m² environ, comme indiqué sur le plan qui restera joint à la présente, au profit de Chartres Habitat (Office Public de l'Habitat de Chartres) ou de toutes autres personnes physiques ou morales pouvant s'y substituer, au prix de 5 000 € (sans T.V.A.).

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tous actes et documents à intervenir.

ANIMATIONS

13. FNACA - 50ème anniversaire de la fin de la guerre d'Algérie - Subvention 2012

A l'unanimité

VOTE l'attribution d'une subvention d'un montant de 2 500 € à la Fédération Nationale des Anciens Combattants en Algérie – Comité de Chartres.

14. Association Commune Libre du Village de Saint Brice - Subvention 2012

A l'unanimité des suffrages exprimés, M. Baroche ne prend pas part au vote
FIXE le montant de la subvention au titre l'exercice 2012 à 43 000 €.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer l'avenant n°1 à la convention d'objectifs entre la Ville de Chartres et l'Association Commune Libre du Village de Saint-Brice.

15. Manifestation Chartres en lumières et Fête de la Lumière - Création d'un concours de dessin numérique

A l'unanimité des suffrages exprimés
F. MASSELUS et S. BOUZAÏNE ne participent pas au vote

APPROUVE la création du concours « Dessine moi la gare de demain »,

APPROUVE le règlement du concours annexé,

FIXE le montant des gratifications à 489 € TTC par catégorie, soit un total de gratifications de 1 956 € TTC pour le concours dans son ensemble,

FIXE le montant des frais techniques liés à la projection des œuvres du concours à 5 000 € TTC.

16. Manifestation Chartres en lumières et Fête de la Lumière - Création d'un concours de vidéo mapping

A l'unanimité

APPROUVE la création du concours « Chartres vidéo-mapping contest »

APPROUVE le règlement du concours annexé

FIXE le montant du contrat de cession de droit d'auteur pour le 1er prix à 5 000 €

FIXE le montant du contrat de cession de droit d'auteur pour le 2ème prix à 3 000 €

FIXE le montant du contrat de cession de droit d'auteur pour le 3ème prix à 2 000 €

PROMOTION

17. Association pour la Publicité et la Promotion des Foires et Marchés d'Eure-et-Loir - Subvention 2012

A l'unanimité

APPROUVE l'attribution d'une subvention d'un montant de 4 534,82 € à l'Association pour la Publicité et la Promotion des Foires et Marchés d'Eure-et-Loir au titre de 2011.

18. Exonération des droits de reproduction - Société Dunoise à Châteaudun

A l'unanimité

APPROUVE l'exonération des droits de reproduction pour la Société Dunoise de Châteaudun.

QUARTIERS

19. Contrat Urbain de Cohésion Sociale - Participation de la Ville 2012

A l'unanimité

APPROUVE l'avenant à la convention d'objectifs entre l'association Les 3 R et la Ville de Chartres.

FIXE le montant de la participation attribuée au titre du CUCS 2012 à l'association Les 3R à 57 500 €.

AUTORISE la signature de l'avenant à la convention d'objectifs entre l'association Les 3 R et la Ville de Chartres.

FIXE le montant de la participation attribuée au titre du CUCS 2012 à l'association Horizon de Beaulieu Chartres à 1 500 €.

CONFIRME la participation de la Ville au titre du CUCS au CCAS d'un montant de 12 870 € déjà comprise dans la subvention de fonctionnement 2012.

CULTURE

21. Chartres Sports Equestres - Acquisition d'un obstacle de concours à l'effigie de Chartres - Subvention d'équipement 2012

A l'unanimité

VOTE l'attribution d'une subvention d'équipement d'un montant de 3 193,32 € à l'Association Chartres Sports Equestres.

ENSEIGNEMENT

22. Révision de l'indemnité annuelle représentative de logement aux instituteurs - Année 2011

A l'unanimité

APPROUVE la proposition de Monsieur le Préfet qui fixe l'indemnité annuelle de logement aux instituteurs

pour 2011 comme suit :

- Taux de base : 2 217 € pour les instituteurs célibataires, non chargés de famille,

- Taux majoré : 2 772 € pour les instituteurs mariés avec ou sans enfant, et les instituteurs célibataires, veufs ou divorcés avec enfant à charge.

URBANISME

23. Rue de la Roseraie et rue des Lilas - Enfouissement des lignes aériennes électriques et de télécommunications confiés au SDE 28 - Convention Ville de Chartres / SDE 28 - Approbation - Autorisation

A l'unanimité

APPROUVE la convention entre la Ville de Chartres et le SDE 28 relative à la réalisation de travaux de dissimulation des réseaux d'électricité, d'éclairage public et de télécommunications de la rue de la Roseraie et de la rue des Lilas.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer la convention susvisée.

24. Rue de la Roseraie et rue des Lilas - Enfouissement des lignes aériennes de télécommunications - Convention Ville de Chartres / SDE 28 / France Télécom - Approbation - Autorisation

A l'unanimité

APPROUVE la convention entre la Ville de Chartres, le SDE 28 et France Télécom relative à la réalisation de travaux de dissimulation des réseaux de télécommunications des rues de la Roseraie et des Lilas

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer la convention susvisée.

25. Convention de partage des installations France Télécom / Ville de Chartres - Avenant n°1 - Approbation et autorisation

A l'unanimité des suffrages exprimés

(S. DARMON, N. BILLARD, M. BIYADI, G. DANE, D. LEBON, N. SIRANDRE, s'abstiennent)

APPROUVE le projet d'avenant n° 1 à la convention de partages des installations entre France Télécom et la Ville de Chartres, annexé à la présente délibération.

AUTORISE le Député - Maire à signer l'avenant n° 1 à ladite convention tel qu'il est annexé à la présente délibération.

MARCHES PUBLICS

26. Hôtel de Ville et espace multiservices – Concours de maîtrise d'œuvre – Désignation du lauréat

A la majorité,

ARRETE le lauréat du concours, au regard de l'avis motivé émis par le jury de concours du 27 mars 2012 et des offres remises par les candidats, comme suit :

Le lauréat du concours est le groupe composé des sociétés WILMOTTEETASSOCIES(mandataire), G.TROUVE – F.TCHEPELEV, WERNER ET SOBEK, DELAGE ET COULIOU, PSL ELECTRICITE, SAISON PARAGOT, 2DKS, CB ECONOMIE, NEVEUX – ROUYER – POINT D'ORGUE et COSIL

Les membres du conseil estiment que ce projet offre la meilleure intégration au site, en respectant et mettant en valeur de façon optimale le patrimoine classé de l'Hôtel Montescôt. Il répond par ailleurs aux exigences programmatiques, tant en ce qui concerne les surfaces produites, les fonctionnalités des plateaux libres et des différentes salles, que les caractéristiques et performances techniques des équipements de confort ou de gestion du nouvel ensemble immobilier.

AUTORISE le Député-maire, ou son représentant à négocier le futur marché de maîtrise d'œuvre avec le lauréat désigné ci-dessus conformément aux articles 35 II 7°, 70 et 74 du Code des Marchés Publics.

DECIDE sur proposition du jury, d'allouer la prime de concours aux candidats comme suit : Le montant intégral des primes est versée à chacune des 5 équipes (soit 40 000.00 € HT).

27. Prestations de conseils juridiques et de représentation en justice pour la ville de Chartres - Approbation – Autorisation

A l'unanimité des suffrages exprimés

(S. DARMON, N. BILLARD, M. BIYADI, G. DANE, D. LEBON, N. SIRANDRE, E. CHEVEE, J. MORIN-BERENFELD s'abstiennent)

APPROUVE les titulaires et les montants des marchés concernant la réalisation de prestations de conseils juridiques et de représentation en justice pour la ville de Chartres, selon le choix opéré par la Commission d'appel d'offres tel que défini ci-dessus.

AUTORISE le Député-maire ou son représentant à signer les marchés à intervenir selon le choix opéré par la Commission d'appel d'offres tel que défini ci-dessus.

28. Fourniture de consommables techniques et artistiques - Approbation – Autorisation

A l'unanimité

APPROUVE les titulaires et les montants des marchés concernant la fourniture de consommables techniques et artistiques, selon le choix opéré par la Commission d'appel d'offres tel que défini ci-dessus.

AUTORISE le Député-maire ou son représentant à signer les marchés à intervenir selon le choix opéré par la Commission d'appel d'offres.

29. Acquisition de fournitures administratives pour la Ville de Chartres - Approbation – Autorisation

A l'unanimité

APPROUVE les titulaires et les montants des marchés concernant l'acquisition de fournitures administratives pour la Ville de Chartres selon le choix opéré par la Commission d'appel d'offres tel que défini ci-dessus.

AUTORISE le Député-maire ou son représentant à signer les marchés à intervenir selon le choix opéré par la Commission d'appel d'offres.

30. Marché à bons de commande pour l'extension de la vidéoprotection - Avenant n°1 au marché n° 2010-139 - Approbation – Autorisation

A l'unanimité des suffrages exprimés

(S. DARMON, N. BILLARD, M. BIYADI, G. DANE, D. LEBON, N. SIRANDRE, s'abstiennent)

APPROUVE l'avenant n° 1 au marché n°2010-139 relatif à l'extension de la vidéo protection tel qu'il est défini ci-dessus ;

AUTORISE le Député-maire ou son représentant à signer ledit avenant.

31. Fourniture de pavés, bordures, dalles et caniveaux pour l'aménagement de la rue du Soleil d'Or - Lot n°2 : Fourniture de pierres naturelles : bordures en calcaire - Avenant n°1 au marché n° 2012-002 - Approbation – Autorisation

A l'unanimité

APPROUVE l'avenant n° 1 au marché n° 2012-002 relatif à la fourniture de pierres naturelles : bordures en cal-

caire pour l'aménagement de la rue du Soleil d'Or tel qu'il est défini ci-dessus ;

AUTORISE le Député-maire ou son représentant à signer ledit avenant.

32. Fourniture de matériaux de voirie pour la ville de Chartres - Lot n°2 : enrobés à chaud - Avenant n°1 au marché n° 2009-007 - Approbation – Autorisation

A l'unanimité

APPROUVE l'avenant n° 1 au marché n°2009-007 relatif à la fourniture de matériaux de voirie pour la ville de Chartres - lot n°2 : enrobés à chaud - tel qu'il est défini ci-dessus ;

AUTORISE le Député-maire ou son représentant à signer ledit avenant.

33. Construction d'une Maison Pour Tous – Quartier de Rechèvres - Avenants n°2 - Approbation – Autorisation

A l'unanimité

APPROUVE les avenants n°2 aux marchés n°2010-142, 2011-024, 2011-011, 2010-172, 2010-175, 2010-170, 2010-171 et 2010-169 relatifs à la construction de la Maison Pour Tous du quartier de Rechèvres tels qu'ils sont définis ci-dessus ;

AUTORISE le Député-maire ou son représentant à signer lesdits avenants.

34. Construction d'une Maison Pour Tous – Quartier de Rechèvres – Résiliation du marché n°2011-010 - Lot n°8 : Menuiseries intérieures

A l'unanimité

APPROUVE la résiliation du marché n°2011-010 conclu avec la société FEUGEREUX-JOSSE domiciliée Z.I – Rue Maurice Viollette – BP 19 à Luisant (28600) à compter de la notification de cette résiliation.

AUTORISE le Député-maire ou son représentant à signer la résiliation, telle qu'annexée à la présente.

Chartres le 06 avril 2012

Le député - Maire,
Jean-Pierre GORGES

COMPTE RENDU SUCCINCT ET ANALYTIQUE DU CONSEIL MUNICIPAL

DU JEUDI 19 AVRIL 2012 à 20 h 30

LE CONSEIL MUNICIPAL sous la présidence M. Jean Pierre GORGES, Député-Maire de Chartres :

DESIGNE Madame Geneviève CRESSAN, Conseillère municipale, Secrétaire de séance ;

PREND connaissance des décisions prises par le Maire en application de l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

ORDRE DU JOUR

ADMINISTRATION GENERALE

1. Dénomination de la salle d'escalade Halle des Sports Jean Cochet - « Salle Roger BELLAVOINE »

A l'unanimité

DECIDE de dénommer « salle Roger BELLAVOINE », la salle d'escalade située à l'intérieur de la Halle des Sports Jean COCHET.

INTERCOMMUNALITE

2. Centre Communal d'Action Sociale - Désignation de représentants

DECIDE à l'unanimité de procéder à un vote à mains levées

Suffrages exprimés : 41

Abstention : 1 (Mme GAUJARD)

Liste Chartres Votre Ville 2008

M. le Maire, Président de droit

Résultat

Mme FROMONT 33 voix - Elue

Mme MILON 33 voix - Elue

Mme ELAMBERT 33 voix - Elue

M. BOURZEIX 33 voix - Elu

M. MAYINDA 33 voix - Non élu

Liste Chartres, un projet qui nous rassemble

Résultat

Mme DARMON 8 voix - Elue

M. BILLARD 8 voix - Non élu

Mme MORIN-BERENFELD

8 voix - Non élue

M. LEBON 8 voix - Non élu

M. CHEVEE 8 voix - Non élu

Mme FROMONT, Mme MILON, Mme ELAMBERT, M. BOURZEIX, Mme DARMON sont élus représentants de la Ville de Chartres au Conseil

d'Administration du CCAS.

3. Commission d'Appel d'Offres - Désignation de représentants

M. LEBON et M. MARTIAL sont désignés scrutateurs.

PROCEDE à l'élection, par vote à bulletins secrets, au scrutin proportionnel de listes au plus fort reste, des membres de la commission d'appel d'offres permanente.

Suffrages exprimés : 42

Le Maire ou son représentant, Elisabeth BARRAULT

Liste n°A :

TITULAIRES

Résultat

M. BOURZEIX 34 voix - Elu

M. MAYINDA 34 voix - Elu

Mme CRESSAN 34 voix - Elue

M. CONTREPOIS 34 voix - Elu

M. TEILLEUX 34 voix - Non élu

SUPPLEANTS

Résultat

Mme JOUFFRIEAU

34 voix - Elue

Mme MILON 34 voix - Elue

M. BAROCHE 34 voix - Elu

Mme VINCENT 34 voix - Elue

Mme LACHAISE

34 voix - Non élue

Liste n°B :

TITULAIRES

Résultat

M. BILLARD 8 voix - Elu

M. LEBON 8 voix - Non élu

Mme SIRANDRE

8 voix - Non élue

Mme DARMON 8 voix - Non élue

SUPPLEANTS

Nbre de voix

Résultat

Mme MORIN-BERENFELD

8 voix - Elue

M. CHEVEE 8 voix - Non élu

Mme BIYADI 8 voix - Non élue

Mme DANE 8 voix - Non élue

M. BOURZEIX, M. MAYINDA, Mme CRESSAN, M. CONTREPOIS, M. BILLARD sont élus en tant en membres titulaires de la commission d'appel d'offres permanente.

Mme JOUFFRIEAU, Mme MILON, M. BAROCHE, Mme VINCENT, Mme MORIN-BERENFELD sont élus en tant en membres suppléants de la commission d'appel d'offres permanente.

PROTOCOLE

4. Délégation municipale - Déplacement à Nice

Unanimité des suffrages exprimés

(Isabelle MESNARD, Elisabeth BARRAULT et Daniel GUERET ne prennent pas part au vote)

ADOPTE cette proposition de Monsieur le Maire,

DECIDE que Madame Isabelle MESNARD, Madame Elisabeth BARRAULT et Monsieur Daniel GUERET représenteront la Ville de Chartres à cette occasion.

5. Délégation municipale - Déplacement à Le n (Espagne)

Unanimité des suffrages exprimés

(Elisabeth FROMONT et Patrick GEROUDET ne prennent pas part au vote)

ADOPTE cette proposition de Monsieur le Maire,

DECIDE que Madame Elisabeth FROMONT et Monsieur Patrick GEROUDET représenteront la Ville de Chartres à cette occasion.

FINANCES

6. Tarifs 2012-2013 - Pass Jeunes - Conservatoire à Rayonnement Départemental

A la majorité,

(S. DARMON, N. BILLARD, M. BIYADI, G. DANE, D. LEBON, N. SIRANDRE, votent contre)

FIXE les tarifs des Pass Jeunes pour la période du 1er juillet 2012 au 30 juin 2013 comme précisé en annexe n°1.

AUTORISE le Maire à fixer, par décision, la quantité de « Pass Jeunes »

pour chacun des tarifs.

FIXE les tarifs du Conservatoire à rayonnement départemental de musique et de danse, pour l'année scolaire 2012-2013

7. Tarifs 2012-2013 – DSP Enfance - Centres de loisirs

A la majorité,

(S. DARMON, N. BILLARD, M. BIYADI, G. DANE, D. LEBON, N. SIRANDRE, votent contre)

APPROUVE les tarifs pour les accueils de loisirs de l'année scolaire 2012-2013 comprenant les mercredis, les petites vacances scolaires, l'accueil péri-scolaire et les classes découvertes, APPROUVE les tarifs pour les accueils de loisirs de l'été 2013

CONFIRME la gratuité de l'activité Aide aux devoirs.

8. Modalités d'amortissement - Subventions d'équipements et cessions gratuites 2011

A l'unanimité

FIXE les durées d'amortissement des subventions d'équipement versées et les cessions à titre gratuit de l'exercice 2011 suivant le nombre d'années précisées.

PERSONNEL

9. Modification du tableau des effectifs

A l'unanimité

MODIFIE le tableau des effectifs à effet du 1er avril 2012,

10. Indemnité Horaire pour travail de Nuit - Indemnité Horaire pour travail du Dimanche et de Jours Fériés - Direction de l'Événementiel et des Animations - Pôle Chartres en Lumière

A l'unanimité

ADOpte le principe de l'attribution de l'Indemnité Horaire pour travail du dimanche et des jours fériés ainsi que de l'Indemnité Horaire pour travail normal de nuit avec majoration spéciale pour travail intensif, au bénéfice des agents du Pôle Chartres en Lumière de la Direction de l'Événementiel et des Animations,

INDIQUE que l'ensemble des agents, fonctionnaires ou non titulaires, pourra prétendre au versement de ces indemnités sous réserve d'effectivité du travail établie sur la base d'un état déclaratif mensuel,

DIT que ces indemnités feront l'objet d'un ajustement automatique lorsque

leur montant sera revalorisé réglementairement.

11. Modification du Régime Indemnitaire

A l'unanimité

ADOpte la nouvelle disposition en matière de régime indemnitaire

MODIFIE en conséquence l'annexe VII de la délibération du 25 février 2010,

PRECISE que les attributions individuelles sont modulées dans la limite fixée par les textes, en fonction du niveau de responsabilité des agents, des sujétions particulières auxquelles ils sont assujettis, de leur manière de servir, et de l'expérience acquise.

CONFIE à l'autorité exécutive le soin de régler les situations individuelles par voie d'arrêté,

INDIQUE qu'il n'est apporté aucune modification aux autres dispositions de la délibération du Conseil Municipal en date du 25 février 2010.

DIT que la présente délibération entrera en vigueur le 1er mai 2012.

CULTURE

12. Association Arc en Fluo – Aide à la création 2012

A l'unanimité

VOTE l'attribution d'une subvention d'un montant de 3 000 € au titre de l'aide à la création.

JEUNESSE

13. Tour de France - Animations organisées par la direction Jeunesse et Sports - Demande de subvention

A l'unanimité

SOLLICITE une subvention auprès de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations d'Eure-et-Loir.

AUTORISE le Député-Maire ou son représentant à signer tous les documents nécessaires à la réalisation de ce projet.

PROMOTION

14. Chartres en lumières 2012 – Convention de parrainage entre la Ville de Chartres et France Info

A l'unanimité

APPROUVE les termes de la convention de parrainage entre la Ville de Chartres et France Info.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer la convention

15. Chartres en lumières 2012 –

Convention de parrainage entre la Ville de Chartres et la Société Casapub

A l'unanimité

APPROUVE les termes de la convention de parrainage entre la Ville de Chartres et Casapub.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer la convention .

16. Chartres en lumières 2012 – Convention de parrainage entre la Ville de Chartres et l'imprimerie CHAUVEAU

A l'unanimité

APPROUVE les termes de la convention de parrainage entre la Ville de Chartres et l'Imprimerie Chauveau.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer la convention.

17. Journées vélo 2012 – Convention de parrainage entre la Ville de Chartres et GrDF

A l'unanimité

APPROUVE les termes de la convention de parrainage entre la Ville de Chartres et GrDF.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer la convention.

18. Accueil des bus touristiques – Saison 2012 - Convention de parrainage entre la Ville de Chartres et Le Maltais

A l'unanimité

APPROUVE les termes de la convention de parrainage entre la Ville de Chartres et Le Maltais.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer la convention.

19. Accueil des bus touristiques – Saison 2012 - Convention de parrainage entre la Ville de Chartres et Intermarché Mainvilliers

A l'unanimité

APPROUVE les termes de la convention de parrainage entre la Ville de Chartres et Intermarché Mainvilliers.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer la convention.

URBANISME

20. Dénomination de voie – Parc de la Roseraie

A l'unanimité

DECIDE de dénommer « Parc de la Roseraie », le parc public situé entre la rue André Trubert et la rue Edouard Lefèvre.

21. Dénomination de voie – Rue de la Roseraie

A l'unanimité

DECIDE de dénommer « Rue de la Roseraie », la voie reliant la rue de la Roseraie à la rue Edouard Lefèvre.

22. Dénomination de voie – Rue André Trubert

A l'unanimité

DECIDE de dénommer « Rue André Trubert », la voie traversant d'est en ouest le sud du quartier de la Roseraie.

23. Dénomination de voie – Rue des Lilas

A l'unanimité

DECIDE de dénommer « Rue des Lilas », la voie reliant la rue des Lilas à la rue André Trubert.

24. Dénomination de voie – Rue Edouard Lefèvre

A l'unanimité

DECIDE de dénommer « Rue Edouard Lefèvre », la voie traversant d'est en ouest le nord du quartier de la Roseraie, conformément au plan annexé à la présente délibération.

25. Permis de construire 2012 - Autorisation de signature

A l'unanimité

AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer et déposer les demandes de permis et déclaration des travaux susvisés.

MARCHES

26. Rénovation de l'installation de chauffage au groupe Scolaire Ambroise Paré – Lancement de la consultation et approbation du dossier de consultation des entreprises

A l'unanimité

AUTORISE le lancement de la procédure relative à la rénovation de l'installation de chauffage au groupe Scolaire Ambroise Paré;

APPROUVE le dossier de consultation des entreprises relatif au marché susvisé ;

AUTORISE le Député-Maire ou son représentant : à traiter cette procédure conformément aux prescriptions réglementaires et notamment par procédure adaptée conformément aux dispositions des articles 26-II et 28 du Code des Marchés Publics ; à signer le marché à intervenir dans les termes définis dans le dossier de consultation des entreprises.

27. Maintenance préventive et corrective des extincteurs, des installations de désenfumage et des systèmes de sécurité incendie – 1ère reconduction du marché 2011-066 – (Lot n2) – Maintenance préventive et corrective des installations de désenfumage de la Ville et du CCAS

A l'unanimité

APPROUVE la première reconduction du marché n°2011-066 relatif à la maintenance préventive et corrective des installations de désenfumage de la Ville de Chartres et du CCAS (lot n°2) ;

AUTORISE le Député-maire ou son représentant à signer la première reconduction du marché n°2011-066 relatif à la maintenance préventive et corrective des installations de désenfumage de la Ville de Chartres et du CCAS (lot n°2).

28. Maintenance préventive et corrective des installations de chauffage et de climatisation et des adoucisseurs de la Ville et du CCAS de Chartres - 2ème reconduction du marché 2010-140 – Lot n°1 : Chauffage - climatisation et marché n°2010-141- Lot n°2 : Adoucisseurs

A l'unanimité

APPROUVE la première deuxième reconduction des marchés n°2010-140 - Lot n°1 « Chauffage – Climatisation » - et n°2010-141 – Lot n°2 « Adoucisseurs » - relatifs à la maintenance préventive et corrective des installations de chauffage et de climatisation et des adoucisseurs de la

Ville et du CCAS de Chartres, pour la période du 1er juillet 2012 au 30 juin 2013.

AUTORISE le Député-maire ou son représentant à signer la deuxième reconduction des marchés n°2010-140 - Lot n°1 « Chauffage – Climatisation » - et n°2010-141 – Lot n°2 « Adoucisseurs » - relatifs à la maintenance préventive et corrective des installations de chauffage et de climatisation et des adoucisseurs de la Ville et du CCAS de Chartres, pour la période du 1er juillet 2012 au 30 juin 2013.

29. Déploiement, travaux et interventions sur le réseau fibre optique - 2ème reconduction du marché 2010-105

A l'unanimité

APPROUVE la deuxième reconduction du marché n°2010-105 concernant le déploiement, les travaux et diverses interventions sur le réseau Fibre Optique.

AUTORISE le Député-maire ou son représentant à signer la deuxième reconduction du marché n°2010-105 concernant le déploiement, les travaux et diverses interventions sur le réseau Fibre Optique.

Chartres le 20 avril 2012

**Le député - Maire,
Jean-Pierre GORGES**

Concertation sur la révision générale du PLU :

Retour sur les ateliers publics

Dans le cadre de la révision générale de son plan local d'urbanisme, la Ville de Chartres avait organisé, les jeudis 22 mars, 29 mars et 5 avril derniers, trois ateliers participatifs sur trois thématiques différentes : « Chartres, ville à vivre », « Chartres, ville active », « Chartres, ville verte ».

Peu de participants étaient présents, mais les échanges ont été riches et ont permis d'extraire des axes de réflexion intéressants. Ainsi :

- Les projets de développement urbain sont jugés qualitatifs s'ils intègrent d'emblée des lieux de convivialité au cœur des quartiers. Les Pastières sont citées comme un exemple qui plaît. L'accès systématique à des solutions de stationnement apparaît indispensable.
- La création de nouveaux logements en petits habitats collectifs est plébiscitée, comme une bonne solution entre un habitat individuel dispersé et l'habitat dense du cœur de ville.
- L'offre de logement doit intégrer les contraintes de tous les résidents, étudiants jeunes ménages et personnes à mobilité réduite notamment. Elle doit prendre en compte les questions de vétusté, de prix et d'accessibilité.
- L'équilibre entre les quartiers est nécessaire, tant dans leurs offres de proximité que dans leur répartition à l'échelle de l'agglomération. Ceci concerne les commerces et les équipements (sports et loisirs notamment). Les projets de développement des quartiers devraient systématiquement intégrer logements, commerces et bureaux.
- La création de galeries commerciales décentralisées est un choix qui recueille des suffrages, mais seulement si une attention est portée à la qualité de leurs environnements et à leur desserte par les transports en commun.
- Le choix entre une dissémination homogène ou un regroupement des établissements

d'enseignement reste très partagé.

- L'intégration d'espaces verts est ressentie comme une réelle nécessité, à l'opposition de projets trop minéraux. Le Clos Pichot est cité comme une référence de réussite.
- La création d'un grand parc à proximité immédiate du cœur de ville est une idée qui pourrait être étudiée, notamment dans la continuité du développement des liaisons cyclables entre espaces verts.
- L'offre de transport est jugée bonne. Il est nécessaire que les développements à venir la maintiennent. Ceci doit prendre en compte les flux des voitures et la capacité de stationnement, mais aussi le maillage et le cadencement des transports en commun.
- Le développement des liaisons douces (zones cyclables et piétonnières) est apprécié. Sa sécurisation doit être renforcée et systématisée, notamment par la signalétique et l'éclairage. Les bords de l'Eure et la rue Charles Péguy sont cités comme des passages à améliorer.
- Les Chartrains tiennent à leur patrimoine bâti : il doit être préservé et valorisé, adapté et reconverti si nécessaire. Les exemples de la Médiathèque et de l'Université des Sciences sont cités, la question de l'ancienne base aérienne est soulevée.
- Enfin, un développement des installations en énergies renouvelables est proposé.

Ces éléments sont autant de pierres que vous apportez à votre ville de demain. N'hésitez pas à nous faire part de vos points de vue et à vous joindre aux démarches que nous vous proposons au fil de la concertation. Un recueil de doléances est à votre disposition à l'accueil de la mairie. Vous pouvez y consigner vos remarques ou vos questions.

D'autre part, vous pouvez joindre la direction de l'Urbanisme et des projets ou M Michel Teilleux, élu référent pour le PLU, par téléphone au 02 37 23 40 00 ou par courrier : Mairie de Chartres, Place des Halles, 28000 Chartres.

Production Ville de Chartres
Scénographie Xavier de Richemont

Chartres en lumière



UN VOYAGE LUMINEUX

tous les soirs de la tombée de la nuit
à 1 h du matin

**DU 21 AVRIL
AU 15 SEPTEMBRE 2012**

Gratuit

www.chartresenlumieres.com

Gares & Connexions

RETRODOR

Lamirault

À NOUS PARIS

Casapub

MOUV'ARTS

Eure-Loir

Le Mans

JCDecaux

Info

SNCF

ALVYSYS

Direct Matin

CIGALE

CAISSE D'ÉPARGNE
LOIRE CHARENTAIS

ERDF

LORENOVE

VINCI

Citéos

LUCI

